Nations Unies A/68/6 (Sect. 19)

Assemblée générale

Distr. générale
24 avril 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015*

Titre V
Coopération régionale pour le développement

Chapitre 19
Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

[Programme 16 (Plan-programme biennal et priorités pour la période 2014-2015)]**

Table des matières

Page

Vue d'ensemble 3
Orientation générale 4
Vue d'ensemble des ressources 6
Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires 13
Autres éléments d'information 13
A. Organes directeurs 14
B. Direction exécutive et administration 15
C. Programme de travail 20
Sous-programme 1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive . . . 21

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement sous la cote A/68/6/Add.1.

** A/67/6/Rev.1.

13-31496 (F) 240513 290513

Please recycle

Sous-programme 2. Commerce et investissement 26
Sous-programme 3. Transports 33
Sous-programme 4. Environnement et développement 36
Sous-programme 5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe 41
Sous-programme 6. Développement social 47
Sous-programme 7. Statistiques 53
Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement 57
D. Appui au programme 71
Annexes
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015 75
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle 76
III. Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015 77

Vue d’ensemble

Tableau 19.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant approuvé pour 2012-2013[a]	109 063 200
Ajustements techniques (effet-report et élimination des dépenses non renouvelables)	(864 200)
Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	506 100
Variation découlant de la résolution 67/248 de l’Assemblée générale	(2 297 800)
Variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l’esquisse budgétaire pour 2014-2015	(1 264 100)
Variation	(3 920 000)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2014-2015[a]	105 143 200

[a] Aux taux révisés de 2012-2013.

Tableau 19.2 **Postes**

	Nombre	*Classe*
Budget ordinaire		
Postes approuvés pour l’exercice biennal 2012-2013	441	1 SGA, 1 D-2, 14 D-1, 36 P-5, 57 P-4, 50 P-3, 35 P-2/1, 244 AL et 3 AN
Reclassements	2	1 D-1 à D-2 dans la composante Direction exécutive et administration; 1 P-3 à P-4 dans la composante Appui au programme
Transferts	5	1 P-4 du sous-programme 2 au sous-programme 8, composante 4; 1 P-4 du sous-programme 5 à la composante Direction exécutive et administration; 1 P-3 de la composante Direction exécutive et administration au sous-programme 5; 1 P-2 de la composante Appui au programme à la composante Direction exécutive et administration; 1 P-2 du sous-programme 1 au sous-programme 8, composante 4
Suppressions	(21)	4 P-3 et 9 AL dans la composante Appui au programme, 1 AL dans la composante Direction exécutive et administration, 1 AL au titre du sous-programme 1, 1 AL au titre du sous-programme 2, 1 AL au titre du sous-programme 3, 1 AL au titre du sous-programme 4, 1 AL au titre du sous-programme 5, 1 AL au titre du sous-programme 6 et 1 AL au titre du sous-programme 7
Postes proposés pour l’exercice biennal 2014-2015	420	1 SGA, 2 D-2, 13 D-1, 36 P-5, 58 P-4, 45 P-3, 35 P-2/1, 227 AL et 3 AN

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local, AN = administrateur recruté sur le plan national, BO = budget ordinaire, RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint.

Orientation générale

19.1 Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) découle des résolutions 37 (IV) et 414 (XIII) du Conseil économique et social, qui ont porté création de la Commission, et consiste à promouvoir la coopération régionale afin d'assurer un développement économique et social durable qui profite à tous en Asie et dans le Pacifique, région dynamique et en pleine évolution qui se caractérise par une richesse et une diversité croissantes, mais qui est aussi en proie à une pauvreté persistante, à la dégradation de l'environnement, à l'inégalité et à l'insécurité. Le rôle de la Commission a par la suite été précisé dans diverses résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, et la Commission elle-même.

19.2 La région de l'Asie et du Pacifique, qui abrite près des deux tiers de la population mondiale et qui connaît la plus forte croissance, est devenue une plaque tournante du commerce international, des investissements et des transferts de technologie. Les économies en développement de la région ont doublé de taille ces 10 dernières années, tirant des millions de personnes de la pauvreté. Des progrès considérables ont été accomplis dans la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux relatifs à la pauvreté, à l'éducation, aux maladies transmissibles et à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Cependant, de graves menaces pèsent encore sur ces progrès, et la capacité de la région d'y résister suscite des inquiétudes. Tout d'abord, si la région a réussi à surmonter la crise économique de 2009, celle-ci et les incertitudes économiques qui persistent à l'échelle mondiale ont mis en évidence la vulnérabilité de la région aux chocs extérieurs. En outre, les marchés agroalimentaires, énergétiques et financiers restent instables, ce qui fait apparaître leur interdépendance et la complexité des crises économiques actuelles. Deuxièmement, l'immense prospérité de la région n'a pas été partagée équitablement et les écarts de développement n'ont cessé de se creuser au fil du temps, tandis que plusieurs pays de la région continuent de se heurter à des obstacles qui les empêchent de renforcer leurs capacités commerciales productives et les avantages concurrentiels qui leur permettraient de bien s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale. Au sein de chaque pays, comme entre eux, l'instabilité démographique, l'urbanisation croissante et la poursuite des migrations continuent de creuser les inégalités. Troisièmement, l'aggravation de la pression sur la capacité de charge de la terre a suscité des doutes quant à la viabilité de la croissance de la région. En outre, l'augmentation de la fréquence et de la virulence des catastrophes naturelles et leurs graves conséquences socioéconomiques font aussi douter de la résilience de la région et de sa capacité de préserver ses gains de développement.

19.3 L'insécurité économique, qui va de pair avec l'insécurité sociale et environnementale, a des effets cumulatifs sur le développement économique et social de la région. S'ils ne sont pas traités rapidement, ces facteurs risquent non seulement de faire capoter des décennies de progrès socioéconomique en Asie et dans le Pacifique, mais ils pourraient aussi provoquer des troubles sociaux et politiques. La capacité de la région d'y remédier au moyen d'une stratégie de développement économique et social durable et qui profite à tous déterminera la nature, le rythme et la viabilité de son développement dans les décennies à venir. En outre, les événements récents laissent penser qu'une stratégie régionale coordonnée serait décisive pour améliorer la résilience de la région à l'égard des chocs extérieurs. Étant donné l'incertitude et la morosité des perspectives économiques à moyen terme des économies avancées d'Amérique du Nord et de la zone euro, la région de l'Asie et du Pacifique devra s'appuyer davantage sur des sources de développement nationales et régionales pour maintenir son dynamisme. Par conséquent, exploiter le potentiel de l'intégration économique régionale constituerait une initiative politique majeure. Face aux chocs économiques, les pays de la région sont exposés aux mêmes risques et aux mêmes vulnérabilités, notamment à l'instabilité des cours des matières premières et des marchés financiers ainsi qu'aux catastrophes naturelles, qui frappent les pays sans tenir compte des frontières, qu'il

s'agisse du syndrome respiratoire aigu sévère, de la grippe aviaire ou des tsunamis. Les effets sociaux et économiques de ces catastrophes se propagent au-delà des pays directement touchés, en raison de l'intégration régionale des chaînes de production et de distribution, ainsi que l'ont montré le tsunami récemment survenu au Japon et les inondations qui se sont produites en Asie du Sud-Est.

19.4 Face à de tels défis, la région Asie-Pacifique a besoin d'une instance régionale solide pour débattre et formuler des stratégies et politiques de développement. De concert avec ses États membres, la CESAP facilitera la fourniture de conseils en matière de développement et l'apport de l'impulsion politique commune dont ont besoin les pays de la région. En sa qualité de commission régionale de l'Organisation des Nations Unies, elle offre une tribune à chaque État membre et joue le rôle d'assemblée régionale de l'ONU. La promotion de la coopération régionale sera au cœur de ses activités.

19.5 La Commission proposera aux États membres de solides analyses stratégiques, des orientations possibles et des activités de renforcement de leurs capacités pour les aider à s'attaquer aux grands problèmes de développement et à appliquer des solutions novatrices qui contribuent à garantir à l'ensemble de la région la prospérité économique, le progrès social, la viabilité de l'environnement et la résilience à l'égard des chocs extérieurs. Au cours de l'exercice biennal 2014-2015, le dernier avant le terme fixé pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Commission intensifiera son assistance aux pays d'Asie et du Pacifique pour leur permettre de redoubler d'efforts dans des domaines où les progrès sont lents.

19.6 La Commission continuera de s'attacher à la réalisation des grands objectifs communs à toutes les commissions régionales, à savoir : a) la promotion de l'intégration économique aux niveaux sous-régional et régional; b) la promotion de la mise en œuvre régionale des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire; c) l'appui au développement régional durable en aidant à combler les écarts économiques, sociaux et environnementaux entre les États membres et entre les sous-régions, notamment grâce au commerce et aux transports. Afin d'atteindre ces objectifs, toutes les commissions régionales poursuivront le dialogue multilatéral, continueront de mettre en commun leurs connaissances et de constituer des réseaux et s'emploieront ensemble à promouvoir la coopération intrarégionale et interrégionale, non seulement entre elles mais aussi avec les organisations compétentes.

19.7 Consciente de la complexité des liens entre les questions économiques, sociales et environnementales, la Commission, le cas échéant, intensifiera ses activités multisectorielles et multidisciplinaires afin d'étayer la prise de décisions concernant le développement et le choix des questions à traiter en la matière, en tenant dûment compte du résultat de l'examen final de son appareil de conférence. Elle encouragera les États membres et les aidera, à leur demande, à élaborer et à respecter un ensemble commun de normes, conventions et modes de développement arrêtés au niveau international ou régional, tout en mobilisant les intervenants régionaux en vue de promouvoir des stratégies multilatérales de nature à régler les problèmes mondiaux. Dans le cadre de son action de sensibilisation, la CESAP s'appuiera sur des analyses fondées sur l'observation factuelle qui rendent compte des disparités entre pays et à l'intérieur de ceux-ci, notamment celles qui existent entre hommes et femmes, en s'attachant en priorité à appréhender les problèmes des pays qui ont des besoins particuliers, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Pendant la période 2014-2015, elle redoublera d'efforts pour intégrer dans tous les sous-programmes la problématique hommes-femmes, promouvoir l'égalité entre les sexes et prendre en compte les préoccupations des groupes vulnérables, qui sont des aspects cruciaux pour aller vers un développement durable qui profite à tous et faire reculer la pauvreté.

19.8 Le projet de plan-cadre biennal se compose d'un ensemble intégré de huit sous-programmes complémentaires et interdépendants fondés sur les priorités des États membres. Les sous-programmes du plan-cadre biennal pour la période 2014-2015 traduisent la continuité dans l'orientation des travaux entrepris par la Commission pendant la période 2012-2013 et sont conformes au mandat défini dans la résolution 67/15 de la Commission; ils traduisent aussi l'engagement de la Commission à appuyer l'action menée par l'ONU dans le domaine du développement, et les efforts soutenus déployés par le Secrétariat pour accroître l'efficacité de l'Organisation et des activités de développement.

19.9 Dans le cadre de l'objectif général consistant à parer aux menaces pesant sur le développement et compte tenu des priorités fixées par le Secrétaire général, les sous-programmes visent à atteindre les résultats suivants en matière de développement : a) les gouvernements des États membres appliquent des politiques de développement qui profitent à tous, plus efficaces et plus viables pour aborder la question du développement dans une perspective multidisciplinaire, de manière à réduire les disparités de développement et à accroître la résilience de leur pays; b) les pays de la région s'expriment d'une seule voix dans les mécanismes mondiaux et reçoivent un soutien à la mise en œuvre des engagements internationaux; c) des mécanismes de coopération régionale et des cadres institutionnels sont élaborés, appuyés et mis en place pour promouvoir l'intégration régionale et un développement qui profite à tous.

19.10 Un élément central de la stratégie du programme de travail de la CESAP consiste à encourager la coopération régionale et sous-régionale, y compris la coopération Sud-Sud. Le bureau pour la sous-région du Pacifique et les bureaux sous-régionaux pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest apporteront une assistance technique mieux ciblée et plus soutenue afin de s'attaquer de manière plus équilibrée aux problèmes prioritaires des États membres dans leurs sous-régions respectives.

19.11 La Commission continuera de renforcer ses partenariats avec des entités multilatérales et organisations sous-régionales afin d'envisager les problèmes régionaux dans une optique ouverte et cohérente et d'éviter les doubles emplois, tout en tirant parti de ses propres points forts et de sa complémentarité avec ses partenaires. En outre, elle renforcera son rôle d'organisme chef de file dans le cadre des réunions du mécanisme de coordination régionale, qui regroupe les institutions spécialisées, les fonds et les programmes des Nations Unies dans la région, et participera encore plus activement aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement.

19.12 D'une manière générale, la CESAP utilisera ses capacités multidisciplinaires, sa présence renforcée aux niveaux régional et sous-régional, le vaste réseau qu'elle a mis en place avec les organisations sous-régionales, régionales et internationales et son rôle d'antenne régionale de l'ONU pour formuler des orientations et proposer des solutions aux graves problèmes qui se posent en matière de développement régional et mondial en ce XXI^{e} siècle.

19.13 Les modifications du plan-programme biennal pour la période 2014-2015 prennent en compte les dispositions de la résolution 66/288, dans laquelle l'Assemblée générale a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », et qu'elle a adoptée après la fin de la cinquante-deuxième session du Comité du programme et de la coordination.

Vue d'ensemble des ressources

19.14 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2014-2015 s'élèvent à 105 143 200 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 3 920 000 dollars (3,6 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2012-2013. La

réduction tient à quatre facteurs : a) des ajustements techniques liés à l'élimination de dépenses non renouvelables et à l'effet report des nouveaux postes approuvés pour l'exercice 2012-2013; b) des nouveaux mandats et des transferts entre les composantes; c) des variations découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; d) des variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015 (A/67/529 et Corr.1).

19.15 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 19.3, 19.4 et 19.5 ci-après.

Tableau 19.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

			Variation								
	2010-2011 (dépenses effectives)	*2012-2013 (taux révisés)*	*Ajustement technique (effet-report et dépenses non renouvelables)*	*Nouveaux mandats et transferts entre les composantes*	*Résolution 67/248*	*Rapport sur l'esquisse budgétaire*[a]	*Total*	*Pourcentage*	*Total avant actualisation des coûts*	*Actualisation des coûts*	*2014-2015 (montant prévu)*
A. Organes directeurs	1 040,4	1 133,5	–	–	550,0	–	550,0	48,5	1 683,5	131,6	1 815,1
B. Direction exécutive et administration	5 015,0	6 377,0	(124,8)	301,8	(136,9)	–	40,1	0,6	6 417,1	318,7	6 735,8
C. Programme de travail											
1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	7 188,8	8 638,6	(362,0)	(207,3)	(168,4)	–	(737,7)	(8,5)	7 900,9	371,3	8 272,2
2. Commerce et investissement	6 796,9	7 044,1	–	–	(152,7)	–	(152,7)	(2,2)	6 891,4	302,9	7 194,3
3. Transports	6 406,5	6 851,0	–	–	(151,4)	–	(151,4)	(2,2)	6 699,6	300,1	6 999,7
4. Environnement et développement	7 096,2	7 553,2	(150,0)	506,1	(152,7)		203,4	2,7	7 756,6	376,5	8 133,1
5. Technologies de l'information et de la communication, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5 612,9	5 559,5	–	(55,2)	(149,0)	–	(204,2)	(3,7)	5 355,3	243,8	5 599,1
6. Développement social	7 154,8	7 728,1	–	–	(154,3)	–	(154,3)	(2,0)	7 573,8	348,2	7 922,0
7. Statistiques	5 180,5	5 376,4	–	–	(151,6)		(151,6)	(2,8)	5 224,8	254,4	5 479,2
8. Activités sous-régionales de développement	6 205,4	7 667,7	199,3	345,0	–	–	544,3	7,1	8 212,0	382,7	8 594,7
Total partiel C	**51 642,0**	**56 418,6**	**(312,7)**	**588,6**	**(1 080,1)**	**–**	**(804,2)**	**(1,4)**	**55 614,4**	**2 579,9**	**58 194,3**
D. Appui au programme	42 764,9	45 134,1	(426,7)	(384,3)	(1 630,8)	(1 264,1)	(3 705,9)	(8,2)	41 428,2	2 672,1	44 100,3
Total partiel	**100 462,3**	**109 063,2**	**(864,2)**	**506,1**	**(2 297,8)**	**(1 264,1)**	**(3 920,0)**	**(3,6)**	**105 143,2**	**5 702,3**	**110 845,5**

[a] A/67/529 et Corr.1.

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2010-2011 (dépenses effectives)	*2012-2013 (montant estimatif)*	*2014-2015 (montant prévu*
A. Direction exécutive et administration	108,3	278,2	210,6
B. Programme de travail	21 979,5	46 274,1	44 124,3
C. Appui au programme	3 094,4	5 794,8	5 796,6
Total partiel (2)	**25 182,2**	**52 347,1**	**50 131,5**
Total	**125 644,5**	**161 410,3**	**160 977,0**

Tableau 19.4 **Postes**

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*					
			Budget ordinaire		*Ressources extrabudgétaires*		*Total*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015*	*2012-2013*	*2014-2015*	*2012-2013*	*2014-2015*	*2012-2013*	*2014-2015*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	2	–	–	–	–	1	2
D-1	14	13	–	–	2	2	16	15
P-5	36	36	–	–	3	3	39	39
P-4/3	107	103	–	–	28	26	135	129
P-2/1	35	35	–	–	3	1	38	36
Total partiel	**194**	**190**	**–**	**–**	**36**	**32**	**230**	**222**
Catégories diverses								
Agents locaux	244	227	–	–	66	66	310	293
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	–	–	1	1	4	4
Total partiel	**247**	**230**	**–**	**–**	**67**	**67**	**314**	**297**
Total	**441**	**420**	**–**	**–**	**103**	**99**	**544**	**519**

Tableau 19.5 **Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

	Budget ordinaire	*Ressources extrabudgétaires*
A. Organes directeurs	1,6	–
B. Direction exécutive et administration	6,1	0,4
C. Programme de travail	–	–
1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	7,5	7,7
2. Commerce et investissement	6,2	12,6
3. Transports	6,4	2,3
4. Environnement et développement	7,4	13,7
5. Technologies de l'information et de la communication, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5,1	20,6
6. Développement social	7,2	4,4

	Budget ordinaire	*Ressources extrabudgétaires*
7. Statistiques	5,0	14,5
8. Activités sous-régionales de développement	8,1	12,2
Total partiel	**52,9**	**88,0**
D. Appui au programme	39,4	11,6
Total	**100,0**	**100,0**

Ajustements techniques

19.16 Les variations résultent de l'élimination de dépenses non renouvelables, d'un montant de 864 200 dollars, liées à : a) un crédit ponctuel de 636 800 dollars alloué en application des décisions figurant dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », conformément à la résolution 67/246 de l'Assemblée générale concernant les questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013; b) un crédit ponctuel de 426 700 dollars, au titre des incidences financières de l'administration de la justice à l'ONU, en application de la résolution 66/247 de l'Assemblée générale. La réduction est en partie contrebalancée par un montant de 199 300 dollars correspondant à l'effet-report de la création d'un poste D-1, en 2012-2013, conformément à la résolution 66/246 de l'Assemblée générale.

Nouveaux mandats et transferts entre les composantes

19.17 Un crédit de 506 100 dollars au titre des ressources non renouvelables a été prévu pour la mise en œuvre de la résolution 66/288, dans laquelle l'Assemblée générale a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons ». En outre, des ressources ont été redistribuées entre sous-programmes et entre divers objets de dépense, dans le but de mieux honorer les mandats existants.

Variation découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale

19.18 Une variation des crédits d'un montant total de 2 297 800 dollars découle de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale. Les principales réductions, chiffrées à 2 176 000 dollars, et les effets connexes sont indiqués dans le tableau 19.6 ci-après.

Tableau 19.6 **Principales variations découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale**

Réduction nette : moyens nécessaires	*Description*	*Réduction : produits*	*Réduction : objectifs de résultats*
1 Direction exécutive et administration Suppression : 1 AL : assistant administratif	**Réduction de l'appui fonctionnel aux activités de recherche et d'analyse et aux publications** Montant total de la réduction : 1 095 200 dollars	–	**Programme de travail** *Sous-programme 4* Tableau 19.19 a) Nombre de références, dans les documents, déclarations

Réduction nette : moyens nécessaires	*Description*	*Réduction : produits*	*Réduction : objectifs de résultats*
Programme de travail *Sous-programme 1* Suppression : 1 AL : assistant de secrétariat *Sous-programme 2* Suppression : 1 AL : assistant de secrétariat *Sous-programme 3* Suppression : 1 AL : assistant administratif *Sous-programme 4* Suppression : 1 AL : assistant d'équipe *Sous-programme 5* Suppression : 1 AL : assistant administratif *Sous-programme 6* Suppression : 1 AL : assistant d'équipe *Sous-programme 7* Suppression : 1 AL : assistant d'équipe	La suppression de ces postes compromettrait la qualité des recherches et des analyses faites dans le cadre des préparatifs des réunions de groupes d'experts et de l'élaboration des publications. Elle réduirait l'étendue de l'appui administratif apporté à l'organisation de réunions législatives et d'autres activités intergouvernementales. Les fonctions correspondantes seraient redistribuées à d'autres agents locaux.		et exposés politiques ainsi que dans les principaux médias, aux publications, notes d'orientation, projets et activités connexes de la CESAP, témoignant d'une meilleure compréhension des politiques et stratégies relatives à l'environnement, à l'énergie, à l'eau et aux villes et de stratégies de développement durable qui profitent à tous 2012-2013 (estimation) : 15 2014-2015 (objectif) : 13 b) Nombre de politiques, stratégies et initiatives élaborées par les gouvernements et les autres parties prenantes pouvant être imputables dans une certaine mesure aux interventions de la CESAP dans le domaine des politiques relatives à l'environnement, à l'énergie, à l'eau et aux villes et de stratégies de développement durable qui profitent à tous 2012-2013 (estimation) : 15 2014-2015 (objectif) : 13

Réduction nette : moyens nécessaires	*Description*	*Réduction : produits*	*Réduction : objectifs de résultats*
2 Appui au programme	**Changement des modalités de financement de la traduction**	–	–
Suppression : 4 P-3 : traducteurs/ interprètes 4 AL : assistants des services linguistiques Augmentation : Personnel temporaire pour les réunions	Montant total de la réduction : 1 080 800 dollars La suppression proposée serait en partie contrebalancée par une augmentation des crédits au titre du personnel temporaire pour les réunions, afin de faire en sorte que les services requis pour la tenue des réunions prescrites continuent d'être offerts pour toutes les langues. Le volume des publications soumises aux services d'édition fera l'objet d'un contrôle plus strict. Pour assurer la qualité des documents et le respect des délais, il faudra répartir de façon équilibrée le volume de travail traité en interne et celui confié à des traducteurs et réviseurs externes expérimentés issus de réseaux fiables. L'organisation du travail du Groupe du contrôle des documents sera adaptée pour permettre un contrôle accru en amont.		

Variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015

19.19 Une réduction des crédits d'un montant total de 1 264 100 dollars est proposée, comme suite au rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire; elle est indiquée dans le tableau 19.7 ci-après.

Tableau 19.7 **Réduction des crédits proposée par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire**

Réduction nette : moyens nécessaires	*Description*	*Réduction : produits*	*Réduction : objectifs de résultats*
Appui au programme	**Réorganisation des processus**	–	–
Suppression : 1 AL : assistant aux achats 1 AL : commis à l'entretien des locaux	Montant total de la réduction : 1 264 100 dollars La réorganisation des processus permettra de supprimer 5 postes AL sans compromettre le respect des délais de traitement des demandes de services administratifs. Il est prévu de recourir davantage à du personnel externe pour assurer l'exécution de certaines activités liées à		

Réduction nette : moyens nécessaires	*Description*	*Réduction : produits*	*Réduction : objectifs de résultats*
1 AL : électricien 1 AL : assistant (finances) 1 AL : infirmier/ère Réduction : Matériel et fournitures Frais généraux de fonctionnement Mobilier et matériel	la mise en œuvre des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) en période de surcharge de travail, comme lors de la vérification des biens physiques effectuée en fin d'année. Une refonte des programmes de formation destinés au personnel permettrait d'atténuer les incidences de la réduction des ressources opérée dans ce domaine.		

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

19.20 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 50 131 500 dollars viendront compléter les crédits inscrits au budget ordinaire et serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base de la Commission. La prudence s'imposant généralement lors des prévisions concernant les ressources extrabudgétaires, la diminution escomptée est calculée sur la base des moyens de financement de la majorité des donateurs traditionnels, qui sont réduits du fait des difficultés budgétaires qu'ils connaissent.

Autres éléments d'information

19.21 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèvent à 2 353 800 dollars, dont 1 785 900 dollars à prélever sur le budget ordinaire et 527 900 dollars à prélever sur les ressources extrabudgétaires. Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre des sous-programmes correspond à 186,6 mois de travail, soit 163,8 mois financés par le budget ordinaire et 22,8 financés au moyen des ressources extrabudgétaires. Renforcer la fonction d'évaluation à la CESAP en utilisant efficacement les résultats des évaluations déjà réalisées reste une stratégie essentielle appliquée à son programme de travail. Le plan d'évaluation de la CESAP pour 2014-2015 répond à la demande explicite des États membres qui ont exigé qu'il soit procédé à l'évaluation des activités de programme menées par le secrétariat, notamment par les divisions, les bureaux sous-régionaux et les institutions régionales. La direction de la CESAP a pris l'engagement d'accéder à cette demande de suivi et de mettre en place un système interne pour suivre les progrès réalisés en la matière, et en est donc responsable. Les évaluations effectuées récemment par la CESAP ont contribué à redresser les résultats et à orienter les changements dans toute l'organisation, notamment : amélioration de la collaboration et de la coopération internes entre les entités organiques de la CESAP, et externes avec les autres organisations régionales et sous-régionales; renforcement du système interne mis en place pour planifier les programmes et les projets ainsi que du suivi et de l'évaluation de ces derniers; précisions concernant le rôle des bureaux sous-régionaux du secrétariat vis-à-vis des divisions organiques.

19.22 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 19.8 et présentée de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 19.8 **Répartition des publications**

	2010-2011 (nombre effectif)			*2012-2013 (estimation)*			*2014-2014 (prévisions)*		
	Support papier	*Support électronique*	*Support papier et support électronique*	*Support papier*	*Support électronique*	*Support papier et support électronique*	*Support papier*	*Support électronique*	*Support papier et support électronique*
Publications en série	–	2	28	–	6	23	2	8	20
Publications isolées	–	1	18	–	10	8	–	6	6
Total	**–**	**3**	**46**	**–**	**16**	**31**	**2**	**14**	**26**

19.23 S'agissant de la cohérence de l'action du système, la CESAP, aussi bien en tant que membre du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, le réseau du Secrétariat chargé de la planification et des initiatives conjointes pour le développement, qu'en tant que président du Mécanisme de coordination régionale de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique, est un partenaire clef dans le renforcement de la coordination, de la coopération et de la synergisation entre les organismes des Nations Unies et les autres entités intergouvernementales qui se sont engagés à opérer unis dans l'action au niveau régional. Il faut maintenir à cet effet une étroite coordination avec le Groupe Asie-Pacifique des Nations Unies pour le développement aux fins du resserrement des liens analytiques, normatifs et opérationnels du système des Nations Unies.

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 683 500 dollars

19.24 La Commission, qui compte 53 membres et 9 pays et territoires membres associés, assure la direction globale des travaux de son secrétariat et rend compte au Conseil économique et social. Elle tient une session ordinaire annuelle, constituée d'un débat des hauts responsables suivi d'un débat ministériel, au cours desquels les participants examinent des questions importantes pour le développement économique et social durable et sans exclusive des pays de la région et prennent des décisions. Dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, la Commission a pour ambition d'être la plus ouverte des enceintes intergouvernementales d'Asie et du Pacifique au sein desquelles les États membres mènent des travaux sur le programme de développement faisant suite à la Conférence Rio +20 et celui concernant l'après-2015.

19.25 Comme suite à l'adoption de la résolution 64/1 de la Commission, son appareil intergouvernemental subsidiaire comprend désormais les huit comités suivants : le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement sans exclusive, le Comité du commerce et de l'investissement, le Comité des transports, le Comité de l'environnement et du développement, le Comité des technologies de l'information et des communications, le Comité de la réduction des risques de catastrophe, le Comité du développement social et le Comité de statistique.

19.26 La durée totale des sessions des organes délibérants (session annuelle de la Commission et sessions biennales des huit comités) est de 54 jours au plus par exercice biennal. Outre les organes

subsidiaires de la Commission, le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission tient 12 séances par an au plus pour conseiller et assister le Secrétaire exécutif dans l'exercice de ses fonctions, et assurer la liaison entre la Commission et le secrétariat. Les réunions de la Commission et de ses comités se tiennent normalement au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Si, à l'invitation d'un État membre, elles se tiennent dans une autre localité, toutes les dépenses supplémentaires sont prises en charge par le pays hôte.

19.27 Conformément à sa résolution 64/1, la Commission a procédé, à sa soixante-septième session, tenue en 2011, à l'examen à mi-parcours du fonctionnement de son appareil de conférence. Conformément à la même résolution, elle procédera, au cours de sa soixante-neuvième session, en 2013, à l'examen final de son appareil de conférence, notamment de ses organes subsidiaires, en tenant compte des résultats de l'examen à mi-parcours.

Tableau 19.9 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	1 133,5	1 683,5	–	–
Total	**1 133,5**	**1 683,5**	**–**	**–**

19.28 Le montant de 1 683 500 dollars, qui représente une augmentation de 550 000 dollars, couvrira les dépenses prévues au titre de l'emploi de personnel temporaire pour les réunions, des services de consultants et d'experts, des voyages du personnel supplémentaire des services de conférence et de ceux d'un agent du Bureau des commissions régionales à New York pour sa participation aux sessions annuelles de la Commission, des services de traduction nécessaires pendant la période de pointe, des travaux d'impression externalisés, des frais de représentation et des fournitures et accessoires.

19.29 L'augmentation de 550 000 dollars servira à financer l'emploi de personnel temporaire pour les réunions, afin de garantir la continuité des services de traduction et d'interprétation, en remplacement des quatre postes d'administrateur et des quatre postes d'agent local qu'il est proposé de supprimer en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale (voir la rubrique Changement des modalités de financement de la traduction du tableau 19.6 ci-dessus).

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 417 100 dollars

19.30 La composante direction exécutive et administration englobe le Bureau du Secrétaire exécutif et le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation.

19.31 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction et la gestion d'ensemble du secrétariat de la Commission et assiste les États membres dans leur collaboration avec le système des Nations Unies, en leur proposant des analyses stratégiques approfondies, des possibilités d'action et des activités de renforcement des capacités pour les aider à s'attaquer aux grands problèmes de développement et à appliquer des solutions novatrices, dans le contexte de la gestion du

changement à l'échelle du système, en faveur de la prospérité économique, du progrès social et de la viabilité environnementale dans toute la région.

19.32 Le Bureau offre à toutes les divisions, y compris aux institutions régionales et aux bureaux sous-régionaux, un encadrement et des orientations visant à coordonner l'exécution du programme de travail de la CESAP, qui continuera d'avoir pour priorités le soutien de la croissance, l'accélération des efforts de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le comblement des lacunes existant en matière de développement sans porter atteinte à l'écosystème, et l'application du principe de responsabilité en la matière.

19.33 Le Secrétaire exécutif sera secondé par deux secrétaires exécutifs adjoints, l'un étant chargé du programme et l'autre des opérations. Le titulaire du poste existant de secrétaire exécutif adjoint, qui deviendra le Secrétaire exécutif adjoint chargé du programme, se concentrera uniquement sur : a) le programme de travail de fond des bureaux sous-régionaux relevant du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement); b) les institutions régionales et leur participation aux programmes de travail des divisions techniques; c) les travaux de la Division de la planification des programmes et des partenariats, qui relève de la composante appui au programme. Le titulaire du poste de Secrétaire exécutif adjoint chargé des opérations qu'il est proposé de créer gèrera : a) le Bureau du Secrétaire exécutif, qui relève de la composante direction exécutive et administration; b) la Division de l'administration, les Services de conférence et de documentation et le Centre de documentation et la bibliothèque de l'ONU, qui relèvent de la composante appui au programme.

19.34 Le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation appuiera la mise en œuvre du programme de travail de la Commission en faisant connaître ses activités normatives, son travail d'analyse et son action de renforcement des capacités dans tous les organes d'information et en mettant en avant qu'elle est l'instance la mieux placée pour traiter, au profit de tous, l'ensemble des aspects du développement durable de la région.

Tableau 19.10 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAP

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Gestion efficace du programme de travail	a) i) Produits fournis en temps voulu *Mesure des résultats* (Pourcentage de produits exécutés dans les délais fixés) 2010-2011 : 92 2012-2013 (estimation) : 93 2014-2015 (objectif) : 93 ii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources

	Mesure des résultats (Taux d'exécution du budget) 2010-2011 : 100 % 2012-2013 (estimation) : 100 % 2014-2015 (objectif) : 100 %
b) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États membres	b) Augmentation du nombre de nouvelles recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des questions nouvelles qui ont été portées à leur attention par la CESAP *Mesure des résultats* (Nombre de recommandations) 2010-2011 : 90 2012-2013 (estimation) : 100 2014-2015 (objectif) : 105
c) Amélioration de la cohérence des politiques de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	c) Augmentation du nombre de produits fournis qui relèvent du mécanisme de coordination régionale de l'Asie et du Pacifique ou de l'un de ses groupes de travail thématiques *Mesure des résultats* (Nombre de produits) 2010-2011 : 13 2012-2013 (estimation) : 20 2014-2015 (objectif) : 30
d) Retentissement accru des activités normatives, analytiques et de renforcement des capacités de la CESAP, plus grande visibilité de la Commission en tant qu'instance régionale la mieux placée pour traiter l'ensemble des aspects du développement durable au profit de tous, et renforcement de son rôle et de son influence dans les mécanismes de prise de décisions et dans leurs résultats	d) i) Accroissement du nombre de mentions des activités et des initiatives de la CESAP dans les grands organes d'information de l'Asie et du Pacifique *Mesure des résultats* (Nombre de mentions dans les principaux organes d'information) 2010-2011 : 120 2012-2013 (estimation) : 132 2014-2015 (objectif) : 146 ii) Accroissement du nombre de mentions importantes et régulières des activités et politiques de la CESAP dans les organes d'information de premier plan, régionaux ou nationaux

	Mesure des résultats (Nombre de mentions dans les organes d'information) 2010-2011 : information non disponible 2012-2013 (estimation) : 24 2014-2015 (objectif) : 36
e) Meilleur respect des délais de soumission de la documentation	e) Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session soumis dans les délais prescrits *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 50 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 70

Facteurs externes

19.35 On atteindra l'objectif visé au titre de la composante direction exécutive et administration et on parviendra aux réalisations escomptées correspondantes si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les autres partenaires de la Commission à l'échelon national continuent de faire une place privilégiée à la coopération régionale dans le domaine du développement socioéconomique; b) les organismes des Nations Unies restent déterminés à améliorer la cohérence de leurs politiques et y affectent les ressources nécessaires; c) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Produits

19.36 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);

a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions de la Commission (28);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2); rapports sur la gestion, la planification et l'exécution des programmes (2); séries d'études sur le thème retenu pour la session annuelle de la Commission (2);

ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : étude sur le thème de la soixante-dixième session (1 en 2014) et sur le thème de la soixante et onzième session (1 en 2015) de la Commission (2);

ii) Expositions, visites guidées, conférences : activités de sensibilisation du public aux travaux de la CESAP et de l'ONU (2);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information et de promotion sur les questions prioritaires pour la CESAP et l'ONU (2); rapport annuel de la CESAP (2);

iv) Communiqués et conférences de presse : organisation de conférences de presse, de points-presse et d'entretiens avec la presse (2); diffusion de communiqués de presse et d'articles d'opinion sur les travaux et activités de la CESAP ou pour le compte du Siège ou d'autres entités du système des Nations Unies (2);

v) Manifestations spéciales : Journée annuelle des Nations Unies et autres manifestations de ce type (2);

vi) Activités techniques : production et mise à jour du contenu du site Web de la CESAP;

vii) Audiovisuel : production de documentation audiovisuelle ou multimédia et de supports didactiques consacrés à la CESAP (2);

viii) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : organisation des réunions du mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (2).

Tableau 19.11 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
A. Budget ordinaire				
Postes	5 441,6	5 606,5	23	23
Autres objets de dépense	935,4	810,6	–	–
Total partiel	**6 377,0**	**6 417,1**	**23**	**23**
B. Ressources extrabudgétaires	278,2	210,6	–	–
Total	**6 655,2**	**6 627,7**	**23**	**23**

19.37 Le montant de 6 417 100 dollars, qui représente une augmentation de 40 100 dollars, permettra de financer 23 postes (1 SGA, 2 D-2, 2 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 11 AL), pour un montant de 5 606 500 dollars, et d'autres objets de dépense d'un montant de 810 600 dollars (services de consultants, voyages, services contractuels, fournitures et accessoires, et mobilier et matériel). L'augmentation nette de 40 100 dollars tient : a) au gain d'un poste P-2 par transfert de la composante appui au programme et d'un poste P-4 par transfert du sous-programme 5 (Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe);et b) au reclassement d'un poste de chef de cabinet de classe D-1 en poste de secrétaire exécutif adjoint de classe D-2, ces facteurs d'augmentation étant partiellement compensés par : i) la perte d'un poste P-3 par transfert au sous-programme 5 (Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe); ii) la suppression d'un poste d'agent local, en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale (voir la rubrique Réduction de l'appui fonctionnel aux activités de recherche et d'analyse et aux publications du tableau 19.6 ci-dessus); iii) la non-reconduction d'un crédit non

renouvelable résultant des décisions énoncées dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », en application de la résolution 67/246 de l'Assemblée générale sur les questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013.

19.38 Pour l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 210 600 dollars, en baisse de 67 600 dollars, compléteront les crédits inscrits au budget ordinaire pour financer les initiatives visant à améliorer l'efficacité fonctionnelle de la CESAP et ses activités de communication. Ces ressources serviront : a) à assurer la coordination avec les nouveaux bureaux sous-régionaux, de sorte qu'ils soient pleinement associés aux activités prévues dans le programme de la Commission; b) à améliorer la gestion des connaissances pour qu'elle ait davantage d'impact sur le développement, notamment grâce à l'amélioration des informations diffusées sur le Web; c) à nouer des relations avec d'autres organisations aux échelons régional et sous-régional afin d'établir avec elles des liens de collaboration et de partenariat. La baisse prévue est due au fait que la plupart des donateurs traditionnels accusent une réduction de leurs capacités de financement à cause de difficultés budgétaires.

C. Programme de travail

19.39 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 19.12 ci-après.

Tableau 19.12 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
	2012-2013	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	8 638,6	7 900,9	34	32
2. Commerce et investissement	7 044,1	6 565,4	28	26
3. Transport	6 851,0	6 699,6	28	27
4. Environnement et développement	7 553,2	7 756,6	31	30
5. Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe	5 559,5	5 355,3	23	22
6. Développement social	7 728,1	7 573,8	33	32
7. Statistiques	5 376,4	5 224,8	24	23
8. Activités sous-régionales de développement	7 667,7	8 538,0	23	25
Total partiel	**56 418,6**	**55 614,4**	**224**	**217**
Ressources extrabudgétaires	46 274,1	44 124,3	74	71
Total	**102 692,7**	**99 738,7**	**298**	**288**

Sous-programme 1
Politique macroéconomique et développement sans exclusive

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 900 900 dollars

19.40 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques macroéconomiques et du développement, appuyée par le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable. Les travaux correspondants seront exécutés conformément à la stratégie décrite pour le sous-programme 1 du programme 16 dans le plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 19.13 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un environnement macroéconomique favorable et renforcer la coopération économique régionale à l'appui d'un développement durable sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique, en ce qui concerne notamment la réduction de la pauvreté et les autres objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension, par les responsables politiques et les autres groupes cibles, des tendances du développement, des nouveaux problèmes, des enjeux macroéconomiques et des politiques reposant sur des observations factuelles et conçues pour promouvoir la croissance économique, faire reculer la pauvreté et réduire les écarts de développement	a) Augmentation du nombre de références, dans des documents directifs, des travaux universitaires et les principaux organes d'information, aux publications et autres activités de la CESAP dans les domaines de la politique macroéconomique, du financement et du développement *Mesure des résultats* (Nombre d'articles et de références) 2010-2011 : 700 2012-2013 (estimation) : 800 2014-2015 (objectif) : 850
b) Accroissement de la participation régionale aux forums mondiaux du développement et renforcement de la coopération économique et financière régionale pour tirer parti des synergies mutuellement bénéfiques qui contribuent à une croissance et à un développement durables et sans exclusive notamment de la coopération Sud-Sud	b) Augmentation du nombre de résolutions et de documents finaux de réunions qui expriment un consensus sur la coopération économique et financière régionale et enrichissent les débats menés dans des enceintes mondiales s'occupant du développement *Mesure des résultats* (Nombre de documents finaux et de résolutions) 2010-2011 : 2 2012-2013 (estimation) : 3 2014-2015 (objectif) : 3

c) Renforcement des capacités des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, pour qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des politiques de développement en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, d'exécuter le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international	c) i) Augmentation du pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui déclarent être mieux à même de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement économique bien conçues pour appuyer la mise en œuvre, sur le plan régional, du Programme d'action d'Istanbul, des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 67 2012-2013 (estimation) : 80 2014-2015 (objectif) : 85 ii) Augmentation du nombre de politiques, programmes et initiatives des pouvoirs publics inspirés par les principes et recommandations promus par la Commission en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs arrêtés au niveau international *Mesure des résultats* (Nombre d'États membres) 2010-2011 : 21 2012-2013 (estimation) : 26 2014-2015 (objectif) : 30
d) Renforcement de l'aptitude des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture écologiquement viable et de la sécurité alimentaire	d) Augmentation du pourcentage des participants aux travaux du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable qui indiquent qu'ils sont davantage en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture écologiquement viable et de la sécurité alimentaire *Mesure des résultats* (Pourcentage des États membres participants) 2010-2011 : 70 2012-2013 (estimation) : 80 2014-2015 (objectif) : 85

Facteurs externes

19.41 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation économique, sociale et politique des pays concernés reste stable; b) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour assurer une coopération fructueuse; c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Produits

19.42 Les produits de l'exercice 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur les questions concernant les pays insulaires en développement du Pacifique (1); rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement sans exclusive (2); rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (1); rapports sur les activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2);

ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement sans exclusive :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement sans exclusive (1); rapport sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement sans exclusive (1);

iii) Examen à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action d'Istanbul dans la région de l'Asie et du Pacifique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur l'examen à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action d'Istanbul dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : examens par les pairs de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (2); réunion d'un groupe d'experts sur le suivi régional de l'exécution du Programme d'action d'Almaty (qui a pour titre « Partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit ») (1); réunion d'un groupe d'experts sur l'examen régional de l'exécution du Programme d'action d'Istanbul (1);

v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : rapport régional sur les objectifs du Millénaire pour le développement (1); *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, y compris sa présentation officielle (actualisation de fin d'année publiée sous forme électronique) (2); *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (4); série de documents de travail de la CESAP (2);

ii) Publications isolées : examen à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action d'Istanbul (1);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Palawija News* (trois fois par an) (2); services d'information et constitution de la base de données sur la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (2); supports d'information destinés au public sur les politiques socioéconomiques et leurs résultats dans la région de l'Asie et du Pacifique (y compris les documents de référence destinés à la presse, les notes de pays et les documents à distribuer lors de conférences) (2); notes d'orientation de la CESAP (trois fois par an) (2);

iv) Documentation technique : documents sur les principaux problèmes et questions liés à la réduction des écarts de développement et à la promotion d'un développement sans exclusive, résilient et durable, grâce à une approche multisectorielle du développement dans les pays de la région ayant des besoins particuliers (2); documents techniques de référence sur certaines questions concernant les pays les moins avancés élaborés dans le cadre de l'exécution du Programme d'action d'Istanbul en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le Département des affaires économiques et sociales (2); document sur les politiques économiques visant à promouvoir la croissance, à faire reculer la pauvreté et à réduire les écarts de développement (1); document sur les enjeux et défis en matière de coordination macroéconomique et d'architecture financière régionale à prendre en compte pour éviter de futures crises économiques et financières et promouvoir un développement sans exclusive, résilient et durable, comprenant notamment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); document sur l'agriculture durable et la sécurité alimentaire : état des connaissances et meilleures pratiques concernant les moyens techniques disponibles dans le domaine de l'agriculture durable (1); connaissances et meilleures pratiques concernant la facilitation du commerce régional de denrées alimentaires (1); documents de travail sur les petites exploitations agricoles dans la région de l'Asie et du Pacifique (2); documents de travail sur l'évaluation de la viabilité à long terme de l'agriculture dans la région de l'Asie et du Pacifique (2);

v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : établissement de prévisions sur la situation des principaux pays de la région de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du Projet LINK (2); Groupe de travail thématique sur la pauvreté et la faim relevant du Mécanisme de coordination régionale de la région de l'Asie et du Pacifique (semestriel) (2);

vi) Apports à des produits communs : contributions régionales aux rapports intitulés *Situation et perspectives de l'économie mondiale* et présentation officielle de ces publications au niveau régional (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Stages, séminaires et ateliers : stage sur l'intégration du Programme d'action d'Istanbul dans les stratégies de développement des pays les moins avancés (52 participants) (1); concertation de haut niveau sur la promotion de la coopération économique régionale et de la coopération Sud-Sud entre les pays d'Asie centrale et d'autres pays de la région, notamment les pays ayant des besoins particuliers, dans le cadre du suivi du Programme d'action d'Almaty (100 participants) (1); ateliers multipartites sous-régionaux d'information sur la mise en œuvre du Document final de Dhaka sur le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés et le Programme d'action d'Istanbul (60 participants) (1); concertations au niveau national sur les politiques macroéconomiques sans exclusive à adopter pour aider les pauvres, sur les obstacles à leur mise en œuvre et sur la mise en commun des meilleures pratiques (20 participants) (1); ateliers sous-régionaux sur les mesures recommandées dans l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* pour faire face aux principaux problèmes socioéconomiques de la région (30 participants) (1); cycle de séminaires sur les grands problèmes économiques et sociaux de la région de l'Asie et du Pacifique (30 participants) (1); stages de renforcement des capacités en matière d'analyse des politiques agricoles, axés sur la sécurité alimentaire et la diminution de la pauvreté par l'agriculture durable dans les pays de la région de l'Asie et du Pacifique (45 participants et 3 stages en 2014) (45 participants et 3 stages en 2015) (1);

ii) Projets opérationnels (projets de coopération technique) : renforcement des capacités des États membres, en particulier des États ayant des besoins particuliers, à élaborer et à appliquer des politiques et des stratégies destinées à accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); renforcement des capacités nationales des pays ayant des besoins particuliers à relever les défis liés au développement socioéconomique et à la protection de l'environnement et à contribuer plus facilement aux efforts de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales (1); renforcement de la capacité des décideurs et hauts responsables gouvernementaux à élaborer des politiques macroéconomiques, coordonnées au niveau régional, visant à assurer un relèvement durable, à atténuer les effets des crises futures et à soutenir un développement dynamique et équitable (1); meilleure compréhension par les décideurs et les partenaires de développement des principales questions analytiques et composantes opérationnelles concernant l'élaboration de mécanismes de coopération budgétaire, monétaire et financière (1); amélioration de la sécurité alimentaire et de l'alimentation des plus pauvres et des plus vulnérables en Asie du Sud et du Sud-Est, notamment grâce au renforcement du dialogue Sud-Sud et à l'apprentissage, au niveau régional, de techniques d'agriculture durable et de la facilitation du commerce (1); aide au développement socioéconomique intégré de la zone aride du Myanmar, dans le cadre d'un développement sans exclusive et durable, la priorité étant donnée aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire (1).

Tableau 19.14 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts))*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	7 881,6	7 537,5	34	32
Autres objets de dépense	757,0	363,4	–	–
Total partiel	**8 638,6**	**7 900,9**	**34**	**32**
Ressources extrabudgétaires	4 280,2	3 852,5	13	13
Total	**12 918,8**	**11 753,4**	**47**	**45**

19.43 Le montant de 7 900 900 dollars, qui représente une baisse de 737 700 dollars, permettra de financer 32 postes (1 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 6 P-3, 2 P-2 et 14 AL), pour un montant de 7 537 500 dollars, et d'autres objets de dépense, d'un montant de 363 400 dollars (services de consultants et d'experts, voyages et services contractuels). La baisse de 737 700 dollars tient : a) à la perte d'un poste P-2 par transfert à la composante 4 (Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest) du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement); b) à la suppression d'un poste d'agent local, en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale (voir la rubrique Réduction de l'appui fonctionnel aux activités de recherche et d'analyse et aux publications du tableau 19.6); c) à la non-reconduction d'un crédit non renouvelable résultant des décisions énoncées dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », en application de la résolution 67/246 de l'Assemblée générale sur les questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013.

19.44 Pour l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 852 500 dollars, en baisse de 427 700 dollars, compléteront les crédits inscrits au budget ordinaire pour exécuter le programme de travail correspondant aux mandats régionaux et mondiaux liés aux questions concernant les pays ayant des besoins particuliers. Ces ressources extrabudgétaires seront nécessaires pour mettre en œuvre les activités de coopération technique telles que les projets du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, qui donnent des exemples d'agriculture durable et de lutte contre la pauvreté dans la région de l'Asie et du Pacifique. La baisse prévue est due au fait que la plupart des donateurs traditionnels accusent une réduction de leurs capacités de financement à cause de difficultés budgétaires.

Sous-programme 2
Commerce et investissement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 565 400 dollars

19.45 Le sous-programme, dont la responsabilité opérationnelle incombe à la Division du commerce et de l'investissement, reçoit l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD, anciennement « Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique »). Il sera exécuté

conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 2 du programme 16 du plan-programme biennal pour l'exercice 2014-2015.

Tableau 19.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir le commerce, l'investissement, le développement des entreprises et le transfert de technologie pour un développement durable ouvert à tous dans la région de l'Asie et du Pacifique

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la connaissance qu'ont les pays membres de la CESAP des tendances, des questions nouvelles et des possibilités d'action fondées sur des données factuelles dans les domaines du commerce, de l'investissement, du développement des entreprises et du transfert de technologie afin d'appuyer un développement durable qui profite à tous	a) i) Augmentation du nombre de références, dans les documents portant sur la conduite des affaires et dans les principaux médias, aux publications de la CESAP et aux documents et activités connexes, dans les domaines du commerce et de l'investissement *Mesure des résultats* (Nombre d'articles et de références) 2010-2011 : non disponible 2012-2013 (estimation) : 30 2014-2015 (objectif) : 35 ii) Augmentation du nombre de références, dans les documents portant sur la conduite des affaires et dans les principaux médias, aux publications de la CESAP et aux documents et activités connexes relatifs au transfert de technologie et à la mécanisation de l'agriculture *Mesure des résultats* (Nombre d'articles et de références) 2010-2011 : non disponible 2012-2013 (estimation) : 8 2014-2015 (objectif) : 10
b) Renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce, de l'investissement, du développement des entreprises, de l'innovation et du développement et du transfert de technologie afin d'appuyer un développement durable qui profite à tous	b) i) Nombre d'États membres de la CESAP participant aux mécanismes de coopération régionale en matière de commerce et d'investissement appuyés par la Commission, ou indiquant que ceux-ci leur ont été utiles

Mesure des résultats

(Nombre d'États membres de la CESAP)

2010-2011 : 26
2012-2013 (estimation) : 15
2014-2015 (objectif) : 26

ii) Nombre d'États membres de la CESAP participant aux mécanismes de coopération régionale que soutiennent le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et le Centre pour la mécanisation agricole durable en vue d'appuyer l'innovation et le développement et le transfert de technologie, ou qui concernent le domaine de la mécanisation agricole, ou indiquant que ceux-ci leur ont été utiles

Mesure des résultats

(Nombre d'États membres de la CESAP)

2010-2011 : non disponible
2012-2013 (estimation) : 10
2014-2015 (objectif) : 10

iii) Élargissement de la portée et renforcement des engagements pris dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique et augmentation du nombre de pays signataires

Mesure des résultats

(Marge préférentielle moyenne)

2010-2011 : 26,8 %
2012-2013 (estimation) : 32 %
2014-2015 (objectif) : 35 %

Mesure des résultats

(Nombre de produits bénéficiant d'un régime préférentiel)

2010-2011 : 4 270
2012-2013 (estimation) : 5 000
2014-2015 (objectif) : 6 000

c) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement, de développement des entreprises et de transfert de technologie afin d'appuyer un développement durable qui profite à tous	c) i) Pourcentage de participants aux activités et initiatives de la CESAP indiquant avoir amélioré leur aptitude à formuler et à mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 83 2012-2013 (estimation) : 80 2014-2015 (objectif) : 80 ii) Pourcentage de participants aux activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable indiquant avoir amélioré leur aptitude à formuler et à mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en vue d'appuyer l'innovation et de mettre au point et de transférer des technologies, ou qui concernent le domaine de la mécanisation agricole *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : non disponible 2012-2013 (estimation) : 75 2014-2015 (objectif) : 80

Facteurs externes

19.46 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les contextes mondial, national et régional restent propices au développement de la coopération concernant le commerce, l'investissement et d'autres questions financières; b) les institutions nationales sont disposées à fournir les informations nécessaires; c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour donner aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.47 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Services d'organes gouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les questions relatives au commerce et aux investissements (2); rapports du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2); rapports du Centre pour la mécanisation agricole durable (2);

ii) Comité du commerce et de l'investissement de la CESAP :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6)

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité du commerce et de l'investissement (1); rapport sur les grandes questions relatives au commerce, aux investissements et au financement (1);

iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts sur les questions nouvelles concernant le commerce et l'investissement (1); réunion du groupe d'experts sur les politiques durables et sans exclusive en matière de commerce et d'investissement (qui prennent en compte la problématique hommes-femmes) pour l'Asie et le Pacifique (1); réunion du groupe d'experts sur l'utilisation intégrée de guichets uniques afin de faciliter le commerce (1);

iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2); Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable (2); Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique (2); Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique (1); Groupe de travail du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) sur les projets relatifs au commerce (2); Conseil d'administration du Forum des entreprises du bassin du Mékong (2); Conseil consultatif des entreprises de la CESAP (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : rapports sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2);

ii) Publications isolées : *Studies in Trade and Investment: Reducing Trade Costs to Enhance Competitiveness* (1); *Studies in Trade and Investment: Enhancing the Resilience of Small and Medium-Sized Enterprises in Asia and the Pacific* (1); *Studies in Trade and Investment: Trade, Transit and Logistics – The Way Forward for Asia and the Pacific* (1); *Studies in Trade and Investment: Promoting Women's Entrepreneurship and their Participation in International Value Chains in Asia and the Pacific* (1); *Studies in Trade and Investment: Enhancing Trade Policy Design for Inclusive and Sustainable Development* (1); *Regional Best Practices on Environmentally Sound Waste Management Technologies in Selected Areas* (1);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : lettres mensuelles sur la facilitation du commerce (électroniques) (2); les activités de la CESAP dans les domaines du commerce et des investissements – passé, présent et futur (1); fiches-pays et dossiers-pays des rapports sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique(2);

iv) Activités techniques : base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2); base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce (2); tendances observées en matière de commerce et d'investissement dans la région Asie-Pacifique pour diverses publications des Nations Unies (2); série de documents de travail rédigés par le personnel sur les aspects essentiels du commerce et de l'investissement en Asie et dans le Pacifique (2); Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et autres facteurs liés au commerce freinant l'accès universel aux traitements du VIH (1); ressources en ligne du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur le transfert de technologie et les systèmes d'innovation nationaux et

locaux, y compris *Asia-Pacific Tech Monitor* (2); publications périodiques du Service d'information sur les technologies à valeur ajoutée (gestion des déchets, sources d'énergie non classiques, industrie alimentaire, biotechnologies et protection de la couche d'ozone); site Web du Centre pour la mécanisation agricole durable, pour le partage de données et d'informations sur les bonnes pratiques agricoles et l'agriculture écologiquement viable en vue de réduire la pauvreté (2);

v) Audiovisuel : production de supports multimédia de référence sur les thèmes du commerce et de l'investissement, qui promeuvent notamment l'intégration régionale et figureront dans le rapport sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (1);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Stages, séminaires et ateliers : séminaire consacré au commerce, à l'investissement et à l'environnement dans le cadre de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (20 participants) (1);

ii) Projets opérationnels : projets de coopération technique : renforcement de la coopération régionale par la mise au point du réseau Asie-Pacifique chargé de contrôler l'outillage agricole (1); renforcement des capacités des États Membres de négocier et d'appliquer des accords sur le commerce et l'investissement qui réduiraient les obstacles dans ces domaines et favoriseraient un développement durable sans exclusive, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique (1); renforcement des capacités des principales institutions de la région de mener des activités de recherche qui seront utiles pour l'élaboration de politiques cohérentes, efficaces, durables et sans exclusive concernant le commerce, l'investissement, le développement des entreprises et le transfert de technologies (1); renforcement des capacités des États Membres d'élaborer et d'appliquer des politiques en matière de commerce et d'investissement et des mesures de facilitation du commerce adaptées, notamment pour mettre en place des échanges commerciaux automatisés qui permettraient de lever les obstacles réglementaires ou liés aux procédures qui pèsent sur le commerce (1); intensification du développement du secteur privé pour une croissance durable pour tous en Asie et dans le Pacifique (1); renforcement des capacités des États Membres de consolider les composantes clefs de leurs systèmes d'innovation nationaux, telles que l'entreprenariat féminin, la commercialisation des produits issus de la recherche-développement, la promotion des investissement dans les hautes technologies et la commercialisation des innovations locales (1); renforcement des capacités des États membres de consolider leurs systèmes d'innovation nationaux, notamment en matière de transfert de technologies et de mise au point de nouvelles technologies en faveur du développement durable pour tous (1).

Tableau 19.16 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	6 845,8	6 382,9	28	26

Catégorie	*Ressources (milliers de dollars É.-U.)* *2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*Postes* *2012-2013*	*2014-2015*
Autres objets de dépense	198,3	182,5	–	–
Total partiel	**7 044,1**	**6 565,4**	**28**	**26**
Ressources extrabudgétaires	6 411,5	6 319,5	20	18
Total	**13 455,6**	**12 884,9**	**48**	**44**

19.48 Les 6 565 400 dollars prévus représentent une diminution de 478 700 dollars par rapport à l'exercice précédent et se répartissent comme suit : 6 382 900 dollars au titre du financement de 26 postes (1 D-1, 5 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 10 AL) et 182 500 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, notamment pour les consultants, les experts, les voyages et les services contractuels. La diminution des crédits demandés est imputable : a) au transfert d'un poste de classe P-4 à la composante 4 (Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest) du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement); b) à la suppression d'un poste d'agent local en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme l'indique le point 1 du tableau 19.6 du présent rapport.

19.49 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant prévu de 6 319 500 dollars (soit une diminution de 92 000 dollars) viendront compléter les ressources issues du budget ordinaire pour la mise en œuvre du programme de travail et serviront à financer la recherche, l'analyse des politiques, la concertation régionale sur les politiques et les activités de renforcement des capacités, le but étant de réaliser les objectifs suivants : mener des recherches sur la politique commerciale afin de la réformer; accroître le nombre de membres et de membres associés de la CESAP en passe d'adhérer aux accords et mécanismes régionaux et multilatéraux en matière de commerce et d'investissement; mettre en œuvre des systèmes de commerce dématérialisé pour favoriser un commerce intrarégional durable et ouvert à tous; favoriser la mise en œuvre de principes relatifs à la responsabilité sociale des entreprises (y compris ceux du Pacte mondial); améliorer le dialogue entre secteur public et secteur privé dans la région par l'intermédiaire du Forum Asie-Pacifique des entreprises et du Conseil consultatif des entreprises de la CESAP; faire mieux connaître les politiques et les programmes visant à promouvoir l'intégration des petites et moyennes entreprises dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales; promouvoir une économie du savoir compétitive par le développement du savoir scientifique et du transfert de technologie**.** Les ressources extrabudgétaires permettront au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie de renforcer les capacités des États membres soucieux de parvenir à un développement durable, ouvert à tous et fondé sur le progrès technologique. Elles donneront également au Centre pour la mécanisation agricole durable les moyens de continuer à intensifier ses travaux de recherche politique, d'analyse des politiques, de renforcement des capacités et de formation, de fournir des services de conseil à ses États membres en matière de technologies agricoles et de méthodes de mécanisation durables, de promouvoir l'intégration économique régionale en facilitant le commerce intrarégional de machines agricoles et d'améliorer la compétitivité des entreprises agricoles sur le marché. La diminution prévue est la conséquence de la baisse des capacités de financement de la plupart des donateurs habituels, qui doivent faire face à des difficultés budgétaires.

Sous-programme 3
Transports

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 699 600 dollars

19.50 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des transports. Celui-ci sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 19.17 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports pour un développement durable qui profite à tous dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des connaissances et des capacités des États membres de la CESAP pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes relatifs aux transports	a) Augmentation du nombre de politiques, programmes et initiatives élaborés par les pouvoirs publics qui reprennent les principes et les recommandations préconisés par la CESAP dans le domaine des transports *Mesure des résultats* (Nombre de politiques, programmes et initiatives recensés) 2010-2011 : 71 2012-2013 (estimation) : 80 2014-2015 (objectif) : 90
b) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP et du secteur privé à planifier et à créer des réseaux internationaux de transport intermodal tels que le réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique et des ports à sec d'importance internationale	b) i) Nombre de projets et de programmes nationaux consacrés à l'amélioration des infrastructures régionales de transport, notamment le réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique et les ports à sec d'importance internationale *Mesure des résultats* (Nombre de nouveaux projets d'investissement et études de faisabilité) 2010-2011 : 48 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 70 ii) Augmentation du nombre d'adhésions aux accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux parmi les États membres de la CESAP

	Mesure des résultats (Nombre d'adhésions) 2010-2011 : 56 2012-2013 (estimation) : 65 2014-2015 (objectif) : 70
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé d'appliquer des mesures visant à améliorer les opérations de transport international et la logistique	c) i) Augmentation du nombre d'initiatives visant à éliminer les goulets d'étranglement autres que matériels et à faciliter la circulation effective des personnes, des biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes frontière *Mesure des résultats* (Nombre d'initiatives) 2010-2011 : 18 2012-2013 (estimation) : 24 2014-2015 (objectif) : 30 ii) Augmentation du nombre de pays proposant des programmes de formation sur les opérations de transit, le transport multimodal et la logistique *Mesure des résultats* 2010-2011 : 5 2012-2013 (estimation) : 10 2014-2015 (objectif) : 15

Facteurs externes

19.51 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements des États membres de la CESAP et des membres associés sont disposés à exécuter les projets et programmes lancés par la Commission au cours de l'exercice et sont à même de le faire; b) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.52 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Services d'organes gouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions ayant trait aux transports (2);

ii) Comité des transports de la CESAP :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité des transports (1); rapport sur les grandes questions relatives au commerce, aux investissements et au financement (1);

iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts sur un développement durable des transports qui profite à tous (1); réunion du groupe d'experts sur l'utilisation intégrée de guichets uniques pour la facilitation des transports (1);

iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Groupe de travail sur le réseau routier asiatique (1); Groupe de travail sur le réseau ferroviaire transasiatique (1); Groupe de travail sur les ports à sec (1); Groupe de travail du SPECA sur les projets relatifs aux transports et aux mouvements transfrontières (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (1); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2);

ii) Publications isolées : *Monograph Series on Transport: Facilitation and Logistics Development in Asia and the Pacific* (1);

iii) Activités techniques : progrès régionaux accomplis dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (1); mise à jour du manuel et du logiciel sur les politiques de transport (modèle intégré de planification des transports) (1); mise à jour de la base de données des systèmes d'information géographique sur les transports, de la base de données sur le réseau routier asiatique et de celle sur le réseau ferroviaire transasiatique (1); cartes du réseau de transport intermodal intégré, du réseau routier asiatique et du réseau ferroviaire transasiatique (3); mise à jour du modèle de facilitation des transports (1); réponse aux besoins en matière de guichets uniques pour la facilitation des échanges et des transports (1);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : projets opérationnels : projets de coopération technique : renforcement des capacités des États membres d'élaborer et d'appliquer des politiques et des mesures pour mettre en place des systèmes de transport économiquement viables, respectueux de l'environnement et facilitant l'intégration sociale, en vue notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'égalité entre les sexes (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour élaborer et appliquer des politiques de sécurité routière (1); renforcement des moyens dont disposent les responsables politiques et le secteur privé pour mettre en place et gérer des réseaux de transports régionaux et sous-régionaux performants, y compris des réseaux de transport maritime interinsulaire et des services logistiques (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour mettre sur pied et exploiter un réseau de transport régional intégré comprenant notamment le réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique et des ports à sec d'importance internationale (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour mobiliser diverses sources de financement, en particulier le secteur privé, pour développer les infrastructures de transport (1); renforcement des moyens dont disposent les États membres pour élaborer et appliquer des mesures de facilitation des transports, y compris entre ensembles sous-régionaux (1); renforcement des moyens dont disposent les responsables politiques et le secteur privé pour mettre en place des services performants de transit, de transport multimodal et de logistique (1).

Tableau 19.18 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	6 668,8	6 531,9	28	27
Autres objets de dépense	182,2	167,7	–	–
Total partiel	**6 851,0**	**6 699,6**	**28**	**27**
Ressources extrabudgétaires	1 442,0	1 160,3	2	1
Total	**8 293,0**	**7 859,9**	**30**	**28**

19.53 Les 6 699 600 dollars prévus représentent une diminution de 151 400 dollars par rapport à l'exercice précédent et se répartissent comme suit : 6 531 900 dollars au titre du financement de 27 postes (1 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 2 P-2 et 11 AL) et 167 700 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, notamment pour les consultants, les experts, les voyages et les services contractuels. La diminution des crédits demandés est principalement imputable à la suppression d'un poste d'agent local en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme l'indique le point 1 du tableau 19.6 du présent rapport.

19.54 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant prévu de 1 160 300 dollars (soit une diminution de 281 700 dollars) viendront compléter les ressources issues du budget ordinaire pour la mise en œuvre du programme de travail et seront essentielles à la mise en œuvre de la phase II du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique (2012-2016) et du Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux. Les ressources extrabudgétaires serviront principalement à financer des activités de développement des capacités dans le cadre des projets de coopération technique. La diminution prévue est la conséquence de la baisse des capacités de financement de la plupart des donateurs habituels, qui doivent faire face à des difficultés budgétaires.

Sous-programme 4
Environnement et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 756 600 dollars

19.55 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'environnement et du développement. Celui-ci sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 19.19 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les sociétés de l'Asie et du Pacifique soient plus viables, résilientes et ouvertes, notamment en favorisant une croissance de qualité

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la compréhension par les autorités locales et nationales des politiques et des stratégies en matière d'environnement, d'énergie, de ressources en eau et d'urbanisme permettant un développement durable qui profite à tous	a) Nombre de références, dans les documents, déclarations et exposés politiques ainsi que dans les principaux médias, aux publications, notes d'orientation, projets et activités connexes de la CESAP, témoignant d'une meilleure compréhension des politiques et stratégies en matière d'environnement, d'énergie, de ressources en eau et d'urbanisme permettant un développement durable qui profite à tous *Mesure des résultats* (Nombre de références) 2010-2011 : 10 2012-2013 (estimation) : 15 2014-2015 (objectif) : 13
b) Amélioration de la capacité des gouvernements et des autres parties prenantes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies en matière d'environnement, d'énergie, de ressources en eau et d'urbanisme, pour parvenir à un développement durable qui profite à tous	b) Nombre de politiques, stratégies et initiatives élaborées par les gouvernements et les autres parties prenantes pouvant être imputables dans une certaine mesure aux interventions de la CESAP dans le cadre des politiques et stratégies en matière d'environnement, d'énergie, de ressources en eau et d'urbanisme menées pour parvenir à un développement durable qui profite à tous *Mesure des résultats* (Nombre de politiques, stratégies et initiatives) 2010-2011 : 10 2012-2013 (estimation) : 15 2014-2015 (objectif) : 13
c) Renforcement de la coopération régionale et du travail en réseau dans le cadre des politiques et stratégies en matière d'environnement, d'énergie, de ressources en eau et d'urbanisme menées pour parvenir à un développement durable qui profite à tous	c) Nombre de documents de synthèse, de recommandations et d'initiatives élaborés par des États membres de la CESAP et d'autres acteurs importants portant sur la coopération régionale en matière d'environnement, de sécurité énergétique, de gestion des ressources en eau et d'urbanisation

Mesure des résultats

(Nombre de documents de synthèse, recommandations et initiatives)

2010-2011 : 11
2012-2013 (estimation) : 14
2014-2015 (objectif) : 20

Facteurs externes

19.56 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les conditions et tendances économiques, sociales et environnementales sont favorables à la mise en œuvre de stratégies de développement durable, notamment à la transition vers une économie verte dans le cadre d'une stratégie de développement durable et d'élimination de la pauvreté; b) les conditions économiques, sociales et politiques des pays ciblés restent stables; c) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour coopérer efficacement; d) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.57 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Services d'organes gouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions ayant trait à l'environnement et au développement (2);

ii) Septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (10);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport des conclusions de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1); rapport sur des questions relatives à la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1);

iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur le développement durable et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique, compte tenu de la problématique hommes-femmes (1); réunion d'experts sur le développement durable, la sécurité énergétique et la gestion intégrée des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique, compte tenu de la problématique hommes-femmes (1); réunion d'experts sur les questions d'urbanisme à prendre en compte dans la promotion du développement durable en Asie et dans le Pacifique (1); Réunion régionale de préparation de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1); réunions d'application régionale en préparation du forum politique de haut niveau (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific* (sur CD-ROM) consacré à l'amélioration de l'aide à la décision (1); *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific* (sur CD-ROM) consacré aux panoplies de mesures et aux meilleures pratiques à adopter pour appliquer des politiques d'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté à tous les niveaux (1);

ii) Publications isolées : *The State of Environment and Development in Asia and the Pacific* (1);

iii) Manifestations spéciales : Journée mondiale de l'habitat (2); Journée mondiale de l'eau (2);

iv) Activités techniques : notes d'orientation et documents de travail concernant les nouveaux défis majeurs en matière d'environnement, d'énergie, de ressources en eau et de développement urbain (2); notes d'orientation et documents de travail sur une gouvernance favorable à des villes durables, résilientes et ouvertes à tous (1); plateforme régionale en ligne consacrée au développement durable et à l'économie verte proposant des formations en ligne (1); analyse des réussites en matière d'assainissement des taudis et de réduction de la pauvreté (1); analyse des tendances et des caractéristiques du développement urbain dans la région Asie-Pacifique (1); document final du Forum Asie-Pacifique de l'énergie (1); document final du sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, comprenant des documents de fond relatifs aux nouveaux défis majeurs en matière d'urbanisme (1);

v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : réunions consultatives régionales interinstitutions sur la bonne gouvernance urbaine (2); réunions du Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur l'environnement et la gestion des catastrophes (2); réunions du Groupe de travail du SPECA sur les projets relatifs aux ressources en eau et en énergie (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Stages, séminaires et ateliers : dialogues multipartites sur les politiques à suivre en matière de développement urbain durable (25 participants) (1); renforcement des capacités régionales en vue d'améliorer les compétences en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'une économie verte dans le cadre des stratégies, politiques et outils mis en place pour favoriser le développement durable et l'élimination de la pauvreté, notamment par des formations de formateurs et par des modules de formation accessibles en ligne (120 participants) (1); atelier régional sur le développement des infrastructures urbaines et les mécanismes de financement disponibles dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable (30 participants) (1); sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation (80 participants) (1);

ii) Projets opérationnels : appui au suivi des progrès accomplis à l'échelle régionale en matière de développement durable (1); renforcement des capacités en matière d'aménagement urbain, de décoration urbaine et de résilience des infrastructures urbaines (1); production, consommation et moyens de subsistance durables dans les villes de la région Asie-Pacifique (1); renforcement des capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau (1); promotion des politiques à adopter et renforcement des capacités en vue d'une meilleure sécurité énergétique et d'une utilisation durable des ressources énergétiques (1); coopération régionale en faveur d'une croissance

économique verte en Asie et dans le Pacifique, inspirée du Réseau de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte (1); coopération régionale sur les solutions gagnant-gagnant aux problèmes des changements climatiques et du développement (1); renforcement des partenariats régionaux visant à donner suite aux conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, notamment par des initiatives nationales, régionales et interrégionales (1).

Tableau 19.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	7 205,0	7 068,2	31	30
Autres objets de dépense	348,2	688,4	–	–
Total partiel	**7 553,2**	**7 756,6**	**31**	**30**
Ressources extrabudgétaires	7 435,9	6 875,0	3	2
Total	**14 989,1**	**14 631,6**	**34**	**32**

19.58 Les 7 756 600 dollars prévus représentent une augmentation nette de 203 400 dollars par rapport à l'exercice précédent et se répartissent comme suit : 7 068 200 dollars au titre du financement de 30 postes (1 D-1, 3 P-5, 7 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 13 AL) et 688 400 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, notamment pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les experts, les voyages et les services contractuels. L'augmentation nette des crédits demandés est imputable à des dépenses non renouvelables d'un montant de 506 100 dollars correspondant à l'application de la résolution 66/288 de l'Assemblée générale, par laquelle celle-ci approuve le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons ». Cette augmentation est en partie compensée par la suppression d'un poste d'agent local en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme l'indique le point 1 du tableau 19.6 du présent rapport.

19.59 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant prévu de 6 875 000 dollars (soit une diminution de 560 900 dollars) viendront compléter les ressources issues du budget ordinaire pour la mise en œuvre du programme de travail et de certaines activités, le but étant de renforcer la coopération régionale et les échanges entre les États membres de la CESAP sur un nombre croissant de questions relatives à une croissance économique écologiquement viable, de mieux sensibiliser les décideurs politiques (des ministères des finances, de la planification et autres ministères concernés) et les parties prenantes de la région gérée par la CESAP aux politiques et programmes efficaces de promotion d'une croissance économique écologiquement viable, et de mieux les leur faire comprendre et de renforcer les capacités des États membres de la CESAP d'élaborer des mesures et des programmes de promotion d'une croissance écologiquement viable qui fassent notamment une place à la problématique hommes-femmes et à la réduction de la pauvreté. La diminution prévue est la conséquence de la baisse des capacités de financement de la plupart des donateurs habituels, qui doivent faire face à des difficultés budgétaires.

Sous-programme 5
Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 355 300 dollars

19.60 Ce sous-programme relève de la Division des technologies de l'information et des communications au service de la réduction des risques de catastrophe, qui bénéficiera de l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement. Il sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 5 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 19.21 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir la desserte téléinformatique et renforcer la coopération et les capacités au niveau régional afin d'améliorer la prévention et la gestion des catastrophes et des risques socioéconomiques connexes pour un développement durable ouvert à tous en Asie et dans le Pacifique

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des moyens dont disposent les États membres pour mesurer et analyser les progrès accomplis vers la création d'une société de l'information apte à s'adapter et ouverte à tous	a) i) Accroissement du pourcentage de décideurs qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leurs compétences s'agissant de formuler des politiques et des stratégies dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe en tenant compte des aspects liés à la problématique hommes-femmes *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 70 2012-2013 (estimation) : 72 2014-2015 (objectif) : 75 ii) Accroissement du nombre de politiques, stratégies, programmes, initiatives et projets gouvernementaux qui reprennent les recommandations et principes formulés par la CESAP dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe *Mesure des résultats* 2010-2011 : 8 2012-2013 (estimation) : 9 2014-2015 (objectif) : 11

b) Renforcement de la coopération régionale au regard de la desserte téléinformatique en vue de promouvoir un développement durable ouvert à tous	b) Accroissement du nombre d'États membres de la CESAP qui tirent parti des mécanismes de coopération régionale soutenus par la Commission dans les domaines des technologies de l'information et des communications (y compris les applications spatiales) et de la réduction des risques de catastrophe *Mesure des résultats* (Déclarations et rapports des parties prenantes concernées) 2010-2011 : 8 2012-2013 (estimation) : 9 2014-2015 (objectif) : 10
c) Amélioration de la connaissance qu'ont les États membres de politiques et stratégies permettant effectivement de réduire les risques de catastrophe dans la région	c) Accroissement du pourcentage d'États membres de la CESAP participant aux activités de la Commission qui déclarent être mieux à même d'évaluer les risques de catastrophe, de s'y préparer et de les gérer *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 60 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 62
d) Renforcement de la capacité des États membres à mettre les technologies de l'information et des communications (TIC) au service de politiques et programmes de développement socioéconomique durables et ouverts à tous	d) i) Pourcentage des participants aux activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (CAPFTIC) qui déclarent être mieux à même de mettre les TIC au service du développement socioéconomique *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 88 2012-2013 (estimation) : 85 2014-2015 (objectif) : 85 ii) Augmentation du nombre d'initiatives nationales de formation qui reprennent des modules de formation créés par le CAPFTIC ou s'en inspirent *Mesure des résultats* 2010-2011 : 175 initiatives 2012-2013 (estimation) : 185 initiatives 2014-2015 (objectif) : 195 initiatives

Facteurs externes

19.61 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres font des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe des domaines prioritaires et s'emploient à améliorer la desserte téléinformatique dans la région et à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans leurs programmes de développement socioéconomique; b) les États membres sont prêts à collaborer dans ces deux domaines en vue d'instaurer un développement durable, ouvert à tous et capable de résister aux catastrophes; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour assurer comme il se doit la diffusion et l'approfondissement des activités de coopération technique.

Produits

19.62 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les questions liées aux technologies de l'information et des communications et à la réduction des risques de catastrophe (2); rapports sur les activités du CAPFTIC (2);

ii) Comité sur les technologies de l'information et de la communication de la CESAP :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité sur les technologies de l'information et de la communication (1); rapport sur les principales questions liées aux technologies de l'information et de la communication (1);

iii) Comité de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe (1); rapport sur les principales questions liées à la réduction des risques de catastrophe (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts travaillant sur les méthodes d'évaluation de la société de l'information et la promotion de l'inclusion numérique (1); réunion du groupe d'experts sur les mécanismes régionaux de coopération dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, y compris les applications spatiales, en vue de créer les conditions d'un développement durable, résilient et partagé (1); réunion du groupe d'experts sur l'évaluation des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans la région de l'Asie et du Pacifique (1);

v) Services d'assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil d'administration du CAPFTIC (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Asia-Pacific Disaster Report* (1);

ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures d'information sur le Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement (1); brochures sur les programmes de formation proposés par le CAPFTIC (1); note d'information annuelle du CAPFTIC (2);

iii) Activités techniques : examen analytique de la mise en œuvre, sur le plan national et sur le plan régional, des cibles désignées dans la Déclaration de principes et le Plan d'action de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (1); étude sur la disponibilité de connexions à haut débit, notamment sur les lacunes à combler et les possibilités à exploiter dans ce domaine (1); série de documents de travail sur la société de l'information fondée sur la connaissance (1); évaluation des nouvelles tendances de l'innovation dans le domaine des TIC et des transformations sociétales (1); Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement (www.drrgateway.net) pour une meilleure gestion des connaissances (activités de mise à jour) (1); exposé technique et notes d'orientation sur les déficits de connectivité des ressources téléinformatiques dans le domaine du commerce régional et de la fluidification des transports, notamment en ce qui concerne la gestion des conséquences des catastrophes (1); document de travail recensant les lacunes et les possibilités en matière d'infrastructure informatique (1); évaluation et suivi des tendances régionales dans le domaine des TIC et promotion de la coopération régionale en vue de l'inclusion numérique (1); exposé technique et note d'orientation sur les meilleures pratiques en matière de promotion de la coopération régionale en ce qui concerne les applications spatiales visant à instaurer un développement urbain durable et à gérer les ressources en eau et les transports (1); document technique sur l'utilisation des applications spatiales et des informations disponibles par l'intermédiaire du mécanisme de coopération régionale mis en place par la CESAP pour améliorer la gestion des risques de catastrophes (1); document technique sur les politiques et stratégies d'intégration et d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications disponibles, y compris les applications spatiales, dans le cadre de la coopération régionale multisectorielle en vue de créer les conditions d'un développement durable, résilient et partagé (1); série de documents de travail sur la stratégie régionale d'adaptation aux risques de catastrophe et d'atténuation des effets des catastrophes sur le développement socioéconomique, qui s'appuient sur les scénarios prévus par le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (1); évaluation des nouvelles dimensions sociales des catastrophes, notamment des aspects concernant la problématique hommes-femmes et les personnes handicapées, et des politiques visant à mieux se préparer aux catastrophes (1); module de formation aux TIC au service du développement à l'intention des responsables gouvernementaux et d'autres groupes de bénéficiaires (1); série d'études de cas consacrées aux TIC mises au service du développement (1); document technique sur l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités dans le domaine des TIC (1); document technique sur la compilation des meilleures méthodes de renforcement des capacités dans le domaine des TIC (1); pôle de collaboration en ligne (e-CoHub), site de partage en ligne destiné à renforcer les capacités dans le domaine des TIC au service du développement (www.unapcict.org/ecohub) (mise à jour) (1); Campus virtuel du CAPFTIC (http://ava.unapcict.org) (mise à jour) (1);

iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales (2); Groupe d'experts des cyclones tropicaux Organisation météorologique

mondiale (OMM)/CESAP (2); Comité des typhons OMM/CESAP (2); Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale de l'Asie et du Pacifique sur l'environnement et la gestion des catastrophes (composante gestion des catastrophes) (2); Groupe de travail régional interinstitutions sur les technologies de l'information et des communications (2); Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Stages, séminaires et ateliers : séminaire sur le Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement (20 participants) (1); examen du groupe d'experts des progrès accomplis au niveau régional en ce qui concerne la réalisation des objectifs fixés lors de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (20 participants) (1); atelier régional sur la mise au point et le partage d'infrastructures et de ressources informatiques spatioportées et l'utilisation de TIC et de technologies spatiales innovantes aux fins de l'instauration d'un développement durable, résilient et partagé (30 participants) (1); forum des connaissances visant à permettre de partager les enseignements tirés de l'expérience en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe (20 participants) (1); séminaire de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe et de l'évaluation des conséquences socioéconomiques des catastrophes en vue de l'instauration d'un développement durable, résilient et partagé (20 participants) (1); réunion des partenaires de l'Université des TIC pour les responsables gouvernementaux du CAPFTIC (20 participants) (1); ateliers de renforcement des capacités de l'Université des TIC pour les responsables gouvernementaux (75 participants) (6); atelier sur la promotion de la formation des élèves et des jeunes à l'utilisation des TIC au service du développement (30 participants) (1); atelier sur le renforcement des capacités d'autres groupes de bénéficiaires dans le domaine des TIC au service du développement (30 participants) (1);

ii) Projets opérationnels : projets de coopération technique : facilitation des liaisons économiques dans la région de l'Asie et du Pacifique grâce à la mise en œuvre de politiques favorisant l'essor des infrastructures et réseaux de TIC (1); renforcement des capacités d'utilisation des applications spatiales au service du développement et de la gestion des catastrophes, y compris les systèmes d'alerte rapide et de préparation (1); portefeuille de projets sur les mécanismes d'alerte rapide en cas de catastrophe côtière qui seront financés par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays d'Asie du Sud-Est (1); renforcement des capacités en matière de suivi des risques de catastrophe et des vulnérabilités dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); renforcement des moyens humains et institutionnels dans le domaine de l'utilisation des TIC au service du développement (1); mise en œuvre du plan d'action régional Années d'action en Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et du Système d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable.

Tableau 19.22 **Ressources nécessaires, sous-programme 5**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	5 408,7	5 216,6	23	22
Autres objets de dépense	150,8	138,7	–	–
Total partiel	**5 559,5**	**5 355,3**	**23**	**22**
Ressources extrabudgétaires	12 539,2	10 341,6	14	13
Total	**18 098,7**	**15 696,9**	**37**	**35**

19.63 Le montant de 5 355 300 dollars, qui représente une diminution de 204 200 dollars, servira à financer 22 postes (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 9 AL), pour un montant de 5 216 600 dollars, et d'autres objets de dépense, pour un montant de 138 700 dollars qui servira à financer les services de consultants et d'experts, les voyages et les services contractuels. La diminution nette des ressources demandées s'explique essentiellement par : a) la suppression d'un poste d'agent local conformément à la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué dans le tableau 19.6 du présent rapport (composante 1); b) la perte par transfert d'un poste P-4 à la composante direction exécutive et administration; mais les économies ainsi réalisées ont été partiellement annulées par le gain par transfert d'un poste P-3 en provenance de la composante direction exécutive et administration.

19.64 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 10 341 600 dollars, soit une diminution de 2 197 600 dollars, viendront compléter les ressources prévues au budget ordinaire. Elles serviront à exécuter le programme de travail et à atteindre les objectifs grâce à la mise en œuvre des projets de coopération technique dans les domaines des technologies de l'information et des communications, y compris les applications spatiales, et de la réduction des risques de catastrophe. Les projets de coopération technique ont pour objectif de soutenir les membres et membres associés de la CESAP, notamment de sensibiliser les décideurs aux stratégies et aux possibilités d'action en ce qui concerne la desserte téléinformatique, les aspects socioéconomiques de la réduction des risques de catastrophe et les applications informatiques et spatiales qui permettent de réduire efficacement les risques de catastrophe; de renforcer les moyens institutionnels dont disposent les États membres pour mettre les TIC au service du développement socioéconomique et du renforcement des capacités dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et pour mettre les applications spatiales au service du développement et de la gestion des risques; de promouvoir la coopération régionale et la consolidation des mécanismes de coopération régionaux dans les domaines des TIC et de la réduction des risques de catastrophe. En outre, les ressources extrabudgétaires seront utilisées pour mettre en œuvre le programme d'activités du CAPFTIC et celui du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques. Cette baisse des prévisions s'appuie sur le fait que la capacité financière de la plupart des donateurs traditionnels a été réduite par des difficultés d'ordre budgétaire.

Sous-programme 6
Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 573 800 dollars

19.65 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division du développement social. Il sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 6 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 19.23 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération régionale pour bâtir une société intégrée qui assure la protection, l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Meilleure connaissance des tendances et politiques régionales en matière de développement social et de population, notamment au regard de l'égalité des sexes, en vue de garantir l'efficacité des décisions prises par les États membres de la CESAP	a) i) Nombre de références faites par les États membres à l'utilité des politiques, stratégies et bonnes pratiques en matière de développement social et de population promues par la CESAP comme base pour la prise de décisions et l'élaboration des programmes *Mesure des résultats* (Nombre de références faites par les gouvernements aux sessions de la Commission et du Comité du développement social ainsi qu'à d'autres réunions et rencontres intergouvernementales organisées par la CESAP sur les problèmes de développement social) 2010-2011 : 5 2012-2013 (estimation) : 8 2014-2015 (objectif) : 12 ii) Pourcentage de personnes recevant les publications et rapports de la CESAP qui se disent mieux informées des tendances, politiques et bonnes pratiques en matière de développement social et de population *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 70 2012-2013 (estimation) : 75 2014-2015 (objectif) : 80

	iii) Pourcentage des personnes recevant les publications et rapports de la CESAP qui déclarent être mieux informées des aspects liés à la problématique hommes-femmes s'agissant des tendances, politiques et bonnes pratiques en matière de développement social et de population *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 70
b) Renforcement de la coopération et des capacités régionales en matière d'application des engagements internationaux en faveur de l'intégration et de la protection sociales des groupes vulnérables en Asie et dans le Pacifique	b) i) Nombre de résolutions, décisions et recommandations adoptées par les États membres de la CESAP qui traduisent un consensus régional sur le renforcement de l'application des engagements internationaux en faveur de l'intégration et de la protection sociales, en particulier celles des groupes vulnérables, dont les jeunes, les personnes âgées et les personnes vivant avec le VIH, affectées par le virus et exposées au virus *Mesure des résultats* (Nombre de résolutions, décisions et recommandations) 2010-2011 : 6 2012-2013 (estimation) : 8 2014-2015 (objectif) : 12 ii) Nombre de mécanismes, partenariats et arrangements régionaux et sous-régionaux de coopération établis en vue de promouvoir l'intégration et la protection sociales, en particulier celles des groupes vulnérables, dont les jeunes, les personnes âgées et les personnes vivant avec le VIH, affectées par le virus et exposées au virus *Mesure des résultats* (Nombre d'activités) 2010-2011 : 3 2012-2013 (estimation) : 5 2014-2015 (objectif) : 5
c) Renforcement de la coopération et des capacités régionales en matière d'application des engagements internationaux en faveur	c) i) Nombre de recommandations formulées et de décisions et initiatives prises par les États membres de la CESAP en vue du

de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique		renforcement des mécanismes et arrangements régionaux et sous-régionaux de coopération visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes *Mesure des résultats* (Nombre de résolutions, décisions et recommandations) 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : sans objet 2014-2015 (objectif) : 3 recommandations, décisions et initiatives ii) Pourcentage de participants gouvernementaux qui disent avoir amélioré leurs connaissances et compétences grâce aux activités de renforcement des capacités et aux supports de connaissances proposés par la CESAP en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, y compris en vue de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans tous leurs programmes et politiques *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 75 2012-2013 (estimation) : 75 2014-2015 (objectif) : 80
d) Renforcement de la coopération et des capacités régionales en vue de la promotion des droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique	d)	i) Nombre de recommandations formulées et de décisions et initiatives prises par les États membres de la CESAP en vue du renforcement des mécanismes de coopération régionaux visant à promouvoir les droits des personnes handicapées *Mesure des résultats* (Nombre de résolutions, décisions et recommandations) 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 4 2014-2015 (objectif) : 8 ii) Pourcentage de participants gouvernementaux qui disent avoir perfectionné leurs connaissances et compétences grâce aux activités de renforcement des capacités et aux supports de connaissances fournis proposés par la

	CESAP sur la question des personnes handicapées *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 75 2014-2015 (objectif) : 80

Facteurs externes

19.66 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes au niveau national sont prêtes à fournir au secrétariat les données et informations dont il a besoin pour réaliser son travail d'analyse; b) les institutions nationales sont prêtes à coopérer au niveau régional dans un certain nombre de domaines liés au développement social; c) les ressources extrabudgétaires nécessaires sont mobilisées pour valoriser le travail normatif et analytique accompli par le secrétariat et permettre d'étendre son influence et ses services à d'autres pays de la région couverte par la CESAP.

Produits

19.67 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions liées au développement social (2); rapport du Comité du développement social (1);

ii) Comité du développement social de la CESAP :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité du développement social (1); rapports sur des questions liées au développement social (3);

iii) Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région de l'Asie et du Pacifique 20 ans après son adoption :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (8);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région de l'Asie et du Pacifique 20 ans après son adoption (1); aperçu général des progrès accomplis au niveau régional dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing (3);

iv) Autres réunions intergouvernementales : Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le VIH/sida dans la région de l'Asie et du Pacifique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le VIH/sida dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); aperçu général des progrès accomplis au niveau régional dans la tenue des engagements pris à l'échelon régional et international sur le VIH/sida (3);

v) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'un groupe d'experts sur le rôle des jeunes dans l'instauration d'un développement durable (1); réunion d'un groupe d'experts sur les préparatifs de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le VIH/sida dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); réunion d'un groupe d'experts sur les préparatifs de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région de l'Asie et du Pacifique 20 ans après son adoption (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Asia-Pacific Population Journal* (2 numéros par an) (4); *Disability at a Glance 2015* (1);

ii) Publications isolées : rapport régional sur le rôle des jeunes dans les transformations sociales (1); rapport régional sur la réunion d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région de l'Asie et du Pacifique 20 ans après son adoption (1);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : fiches d'information sur la situation des jeunes dans la région de l'Asie et du Pacifique (2); documents d'information sur les migrations et le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique (2); données démographiques et documents d'information sur les tendances démographiques dans la région de l'Asie et du Pacifique (2); fiches d'information sur les nouveaux problèmes sociaux (2); documents d'information sur la Décennie des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (2013-2022) (2); pochette de documentation sur la problématique hommes-femmes et le développement durable (1); documents d'information sur les textes et décisions issus de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région de l'Asie et du Pacifique 20 ans après son adoption (1);

iv) Manifestations spéciales : Journée internationale des personnes âgées (2); Journée internationale des personnes handicapées (2); De l'art pour tous les enfants handicapés (2); Journée internationale de la femme (2); Journée internationale de la jeunesse (2); Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femme (2); manifestation spéciale sur l'autonomisation des femmes et la conférence d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing 20 ans après son adoption (1);

v) Activités techniques : document de travail sur les changements démographiques dans la région de l'Asie et du Pacifique et sur leurs conséquences socioéconomiques (1); activité technique sur les mesures envisageables pour faire face aux difficultés que pose le vieillissement de la population dans la région Asie-Pacifique et tirer parti des avantages qu'il offre (1); document de travail sur la croissance et la protection sociale sans exclusive en vue de soutenir les liens intergénérationnels (1); document de travail sur la protection sociale des migrants dans la région Asie-Pacifique (1); document de travail sur les programmes d'avantages fiscaux propres à soutenir les groupes vulnérables (1); bonnes pratiques en matière de lutte contre les obstacles d'ordre juridique et politique qui entravent l'accès universel aux systèmes de prévention du

VIH, aux traitements, aux soins et à la prise en charge des porteurs du virus (1); développement social dans la région Asie-Pacifique : centre de documentation (www.unescap.org/sdd/) (2); service central de documentation sur les politiques relatives au handicap (www.unescap.org/esid/psis/disability/policy_central/index.php) (2); handicap, pauvreté et subsistance : problèmes et difficultés (1); enquête dans la région Asie-Pacifique sur la réunion d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing 20 ans après son adoption (1); mise en ligne de données et de documentation sur la situation en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans la région Asie-pacifique (1);

vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique/Groupe de travail thématique sur la jeunesse du Groupe des Nations Unies pour le développement (6); Groupe de travail thématique sur les migrations internationales, y compris la traite des êtres humains (6); Groupe de travail thématique sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes (6);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Stages, séminaires et ateliers : séminaire régional sur le vieillissement dans la région Asie-Pacifique (20 participants) (1); atelier régional sur le renforcement des politiques et programmes de protection sociale dans la région Asie-Pacifique (30 participants) (1); atelier régional sur les méthodes ayant fait leurs preuves d'intégration de la problématique hommes-femmes aux politiques et programmes de développement (20 participants) (1); atelier régional visant à renforcer les mécanismes nationaux de défense des droits de la femme (30 participants) (1); atelier régional visant à accélérer la ratification et la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (20 participants) (1); consultation régionale sur les stratégies de mise en œuvre de la Décennie des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (2013-2022) (30 participants) (1); atelier régional sur la mise au point d'indicateurs et la fourniture de données sur le handicap pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon intitulée « Make the Right Real » (Concrétiser les droits), pour les personnes handicapées dans la région Asie-Pacifique (30 participants) (1);

ii) Projets opérationnels : projets de coopération technique; renforcement de la coopération régionale pour l'épanouissement de la jeunesse (1); renforcement des politiques démographiques et des politiques de développement dans la région Asie-Pacifique (1); renforcement de la coopération régionale en vue de la mise en œuvre de la Déclaration politique sur le VIH/sida et de la réalisation du sixième objectif du Millénaire pour le développement, le but étant notamment d'enrayer la propagation du VIH/sida et d'avoir commencé à inverser la tendance actuelle d'ici à 2015 (1); action visant à accélérer la mise en œuvre des engagements pris au niveau international en vue de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la région Asie-Pacifique, et notamment du Programme d'action de Beijing (1); promotion de l'autonomisation des femmes sur le plan économique dans la région (1); promotion de la mise en œuvre de la Décennie des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (2013-2022) (1); amélioration des indicateurs et des données sur le handicap (1); promotion de partenariats public-privé en faveur d'un développement qui fasse une place aux personnes handicapées (1).

Tableau 19.24 **Ressources nécessaires, sous-programme 6**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	7 509,3	7 372,4	33	32
Autres objets de dépense	218,8	201,4	–	–
Total partiel	**7 728,1**	**7 573,8**	**33**	**32**
Ressources extrabudgétaires	2 492,4	2 197,1	2	2
Total	**10 220,5**	**9 770,9**	**35**	**34**

19.68 Le montant de 7 573 800 dollars, qui représente une diminution de 154 300 dollars, servira à financer 32 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 5 P-2 et 13 AL), pour un montant de 7 372 400 dollars, et d'autres objets de dépense, pour un montant de 201 400 dollars qui servira à financer les services de consultants et d'experts, les voyages et les services contractuels. La diminution s'explique essentiellement par la suppression d'un poste d'agent local conformément à la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué dans le tableau 19.6 du présent rapport (composante 1).

19.69 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 197 100 dollars, soit une diminution de 295 300 dollars, viendront compléter les ressources prévues au budget ordinaire. Elles serviront à exécuter le programme de travail et à mener des activités de renforcement des capacités visant à aider les gouvernements à mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ainsi que les décisions issues de la réunion d'examen de la mise en œuvre de ces textes 20 ans après leur adoption; la Déclaration politique sur le VIH/sida; le Programme d'action mondial pour la jeunesse; le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement; la Convention relative aux droits des personnes handicapées; et la Stratégie d'Incheon visant à concrétiser les droits des personnes handicapées dans la région Asie-Pacifique. Cette baisse des prévisions s'appuie sur le fait que la capacité financière de la plupart des donateurs traditionnels a été réduite par des difficultés d'ordre budgétaire.

Sous-programme 7
Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 224 800 dollars

19.70 La responsabilité de la mise en œuvre de ce sous-programme incombe à la Division de statistique, qui bénéficie de l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 7 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Tableau 19.25 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer l'utilisation des statistiques afin de prendre des décisions fondées sur des données d'observation, et établir et diffuser des statistiques de qualité, pour créer des sociétés ouvertes, viables et résilientes dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension par les décideurs et la population, grâce à des données et des analyses statistiques, des tendances et des questions nouvelles concernant le développement, en vue de promouvoir des sociétés ouvertes, viables et résilientes	a) i) Pourcentage des décideurs nationaux et de la population qui estiment que les travaux d'analyse de la CESAP sont pertinents et utiles pour suivre et comprendre les grandes tendances et les questions nouvelles concernant le développement et prendre des décisions sur les politiques en la matière *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 60 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 60 ii) Augmentation du nombre de téléchargements de produits statistiques fournis par la CESAP *Mesure des résultats* (Nombre mensuel moyen de tableaux d'indicateurs téléchargés depuis la base de données en ligne) 2010-2011 : 350 2012-2013 (estimation) : 500 2014-2015 (objectif) : 600
b) Renforcement des capacités qu'ont les États membres de la CESAP de produire, de diffuser et d'utiliser des données statistiques conformément aux normes internationalement acceptées et aux bonnes pratiques, pour favoriser l'édification de sociétés ouvertes, viables et résilientes	b) i) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui indiquent avoir été en mesure d'appliquer les connaissances acquises pour mieux établir et utiliser des données comparables *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 60 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 65 ii) Pourcentage des statisticiens officiels des systèmes statistiques nationaux formés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique qui indiquent être mieux en mesure

de produire en temps voulu des données et services d'une grande qualité

Mesure des résultats
(En pourcentage)

2010-2011 : 65
2012-2013 (estimation) : 65
2014-2015 (objectif) : 70

Facteurs externes

19.71 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les acteurs nationaux et internationaux compétents continuent d'accorder le rang de priorité voulu au développement de la statistique; b) les institutions nationales sont disposées à coopérer à l'échelle régionale dans divers domaines du développement de la statistique; c) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour donner aux activités de coopération l'importance et l'ampleur nécessaires.

Produits

19.72 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Documentation destinée aux organes délibérants (CESAP) : rapports sur des questions de statistique (2); rapports sur des questions liées à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) (2);

ii) Comité de statistique de la CESAP :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité de statistique (1); rapport sur des questions liées à l'établissement, à l'analyse et à l'exploitation des statistiques officielles (1);

iii) Autres réunions intergouvernementales : Forum ministériel sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques s'y rapportant en Asie et dans le Pacifique;

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (10);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Forum ministériel sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques s'y rapportant en Asie et dans le Pacifique (1); rapports sur des questions liées à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques s'y rapportant en Asie et dans le Pacifique (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur l'analyse des données intéressant les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, y compris les données concernant les inégalités entre les sexes (1); réunion d'experts sur le renforcement de la coopération régionale aux fins de la modernisation des activités statistiques officielles (1); réunion d'experts sur l'élaboration de recommandations et d'indications pour la région de l'Asie et du Pacifique, au sujet des nouveaux domaines de la statistique économique, sociale et environnementale (1);

v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (2);

ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin statistique (publication trimestrielle)

iii) Activités techniques : informations statistiques sur la région, notamment sur les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, et études sur les indicateurs de développement, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et à la qualité de la croissance (2); bases de données régionales sur les indicateurs socioéconomiques et environnementaux, y compris les indicateurs relatifs aux inégalités entre les sexes et à la pauvreté (2); dispositifs permettant de partager des connaissances sur le Web, notamment d'élaborer et de gérer des cours de formation en ligne, dans le cadre des cours, séminaires et ateliers organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);

iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Partenaires pour le développement de la statistique en Asie et dans le Pacifique (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Stages, séminaires et ateliers : stage sur le renforcement des systèmes statistiques des pays ayant des besoins particuliers (240 participants) (1); séminaire à l'intention des responsables des bureaux et services nationaux de statistique au sujet de la gestion des changements nécessaires pour moderniser l'exécution des activités statistiques et en garantir le bon fonctionnement (80 participants) (1); stage sur les activités de recherche en statistique visant à rendre les méthodes de collecte des données plus rationnelles et économiques et à appliquer de nouvelles méthodes de mesure aux fins d'améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques officielles (30 participants) (1); stages et ateliers organisés aux niveaux régional et sous-régional aux fins de soutenir les programmes régionaux en améliorant la disponibilité et la qualité des statistiques sur l'économie, l'agriculture, l'état civil, les questions sociales, les inégalités entre les sexes et l'environnement (600 participants) (1); cours d'initiation aux cadres, aux normes et à la classification statistiques et aux méthodes permettant de moderniser la collecte, la compilation, le traitement, l'analyse et à la diffusion des données statistiques officielles (150 participants) (1); atelier sur la création de partenariats visant à améliorer la coordination régionale en matière de formation à la statistique (30 participants) (1);

ii) Projets opérationnels : amélioration de la base de connaissances dont disposent les décideurs en vue de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à l'exécution du programme de développement pour l'après-2015 (1); amélioration de la capacité d'établir des statistiques de base qu'ont les bureaux nationaux de statistique de certains pays ayant des besoins particuliers (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique de moderniser leurs activités statistiques pour répondre pleinement aux besoins des clients (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique d'établir et diffuser des statistiques économiques, notamment sur l'agriculture et sur l'économie et l'emploi non structurés (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique d'établir et diffuser des statistiques démographiques et des statistiques d'état civil (1);

renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique d'établir et diffuser des statistiques sociales, notamment celles concernant les inégalités entre les sexes et les handicaps (1); renforcement de la capacité qu'ont les systèmes nationaux de statistique d'établir et de diffuser des statistiques sur l'environnement (1).

Tableau 19.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 7**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	5 192,8	5 055,9	24	23
Autres objets de dépense	183,6	168,9	–	–
Total partiel	**5 376,4**	**5 224,8**	**24**	**23**
Ressources extrabudgétaires	7 787,4	7 256,7	11	8
Total	**13 163,8**	**12 481,5**	**35**	**31**

19.73 Un montant de 5 224 800 dollars, représentant une diminution de 151 600 dollars par rapport à l'exercice précédent, couvrira le coût de 23 postes (1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 11 AL), soit 5 055 900 dollars, et les autres dépenses, d'un montant de 168 900 dollars, nécessaires au titre des services de consultants et d'experts, des voyages et des services contractuels. Cette réduction s'explique principalement par la suppression d'un poste d'agent local, en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale et comme indiqué dans la première partie du tableau 19.6 du présent rapport.

19.74 S'ajoutant aux ressources prévues au budget ordinaire pour l'exercice 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 7 256 700 dollars, en diminution de 530 700 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettront de mettre en œuvre le programme de travail et d'aider les membres et les membres associés à développer leurs systèmes statistiques nationaux en renforçant leur capacité de mener les activités suivantes : recueillir, compiler, traiter, analyser, diffuser et utiliser des données statistiques officielles; évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement, notamment ceux adoptés au niveau international, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement; élaborer et mettre en application des normes régionales en matière de statistiques; et partager des informations et des bonnes pratiques entre les différents bureaux statistiques. La diminution des ressources prévues tient également compte de la réduction de la capacité de financement de la plupart des donateurs traditionnels, du fait de leurs difficultés financières.

Sous-programme 8
Activités sous-régionales de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 538 000 dollars

19.75 La responsabilité de la coordination de ce sous-programme incombe au Bureau du Secrétaire exécutif. Les activités seront mises en œuvre par les bureaux sous-régionaux de la CESAP pour le Pacifique, l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du

Sud-Ouest et, pour les activités concernant la sous-région de l'Asie du Sud-Est, par les divisions techniques compétentes au siège de la Commission à Bangkok. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 8 du programme 16 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015.

Composante 1
Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 842 000 dollars

Tableau 19.27 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Intervenir utilement dans les domaines prioritaires pour la sous-région du Pacifique en élaborant et en appliquant des politiques de développement durable et partagé qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et les objectifs du Millénaire

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités de formuler et d'appliquer des mesures concrètes et supplémentaires aux niveaux national ou sous-régional pour prendre pleinement en considération les points faibles et les besoins de développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	a) Nombre d'États membres qui estiment que les activités de la CESAP sont pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à prendre en compte les points faibles et les besoins de développement *Mesure des résultats* (Nombre d'appréciations favorables émises par des gouvernements ayant demandé des services consultatifs) 2010-2011 : 6 2012-2013 (estimation) : 8 2014-2015 (objectif) : 10
b) Capacité des pays et territoires insulaires du Pacifique d'influencer les travaux des instances et mécanismes régionaux et mondiaux chargés d'élaborer des politiques pour un développement durable	b) Augmentation du nombre d'objectifs et d'initiatives stratégiques de développement durable des pays et territoires insulaires du Pacifique qui sont menées en coordination avec le bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique ou par son intermédiaire *Mesure des résultats* 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 8 contributions 2014-2015 (objectif) : 10 contributions

c) Renforcement de la coopération et de l'intégration intrarégionales en vue de parvenir à un développement durable et ouvert à tous, grâce notamment à la coopération Sud-Sud	c) Augmentation des initiatives de coopération Sud-Sud entre le Pacifique et l'Asie menées avec le bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique ou organisées par lui en vue d'un développement durable et ouvert à tous *Mesure des résultats* 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 6 2014-2015 (objectif) : 12

Produits

19.76 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) (CESAP) :

i) Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les différents choix politiques et programmatiques possibles concernant les nouvelles questions de développement économique et social qui se posent dans le Pacifique (2);

ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts consacrée à l'évaluation des choix politiques possibles concernant les nouvelles questions de développement dans le Pacifique (1); réunion sous-régionale sur la mise en œuvre des programmes de développement durable dans le Pacifique (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Pacific Perspectives* (1);

ii) Activités techniques : page Web du Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique (disponible uniquement en anglais à l'adresse www.unescap.org/EPOC/) (2);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires), projets opérationnels : renforcement de la capacité des pays insulaires du Pacifique d'atténuer les incidences des changements climatiques sur les migrations (1); intégration des piliers du développement durable dans la planification des petits pays insulaires en développement de l'Asie et du Pacifique (1); accroissement de la capacité des systèmes nationaux de statistique de moderniser leurs activités statistiques pour répondre pleinement aux besoins des clients (1); renforcement des moyens dont disposent les responsables politiques et le secteur privé des États insulaires pour mettre en place des transports maritimes efficaces (1).

Tableau 19.28 **Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 1**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	2 354,4	2 354,4	9	9

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Autres objets de dépense	445,0	487,6	–	–
Total partiel	**2 799,4**	**2 842,0**	**9**	**9**
Ressources extrabudgétaires	543,5	1 985,9	–	–
Total	**3 342,9**	**4 827,9**	**9**	**9**

19.77 Le montant de 2 842 000 dollars, qui correspond à une augmentation de 42 600 dollars, couvrira le coût de neuf postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 3 AL), soit 2 354 400 dollars, et les autres dépenses, qui s'élèvent à 487 600 dollars et sont nécessaires au titre des services de consultants et d'experts, des voyages, des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement, des fournitures et des accessoires, et du mobilier et du matériel. Cette augmentation s'explique essentiellement par le transfert de ressources relevant de l'appui au programme, dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des bureaux sous-régionaux dans le domaine de l'informatique grâce à la réaffectation de ressources du secrétariat de la CESAP, à Bangkok, aux autres bureaux.

19.78 S'ajoutant aux ressources prévues au budget ordinaire pour l'exercice 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1 985 900 dollars, en augmentation de 1 442 400 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettront d'exécuter le programme de travail et de mettre en œuvre le projet visant à accroître la capacité des pays insulaires du Pacifique d'atténuer les incidences des changements climatiques sur les migrations, grâce à des plans et des cadres généraux relatifs aux migrations qui soient bien gérés, axés sur les droits et assortis de programmes complets de recherche et de développement des connaissances. L'augmentation prévue est due aux nouvelles activités relevant du projet susmentionné, qui doivent être menées dans le cadre du programme de travail pour 2014-2015.

Composante 2
Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 765 700 dollars

Tableau 19.29 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Intervenir utilement dans les domaines prioritaires pour la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est en élaborant et en appliquant des politiques de développement durable et partagé qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités qu'ont les États membres de la CESAP d'élaborer et de mettre	a) Augmentation du pourcentage de participants qui estiment que les activités de la CESAP sont

en œuvre des politiques et des programmes, y compris en rapport avec la problématique hommes-femmes, visant le développement durable, en prenant en compte l'économie verte sous l'angle du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, ainsi que l'efficacité énergétique, les technologies de l'information et des communications, la réduction et la gestion des risques associés aux catastrophes, la lutte contre la pauvreté et le renforcement des infrastructures	pertinentes et utiles pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes, y compris en rapport avec la problématique hommes-femmes, visant des domaines prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 50 2012-2013 (estimation) : 70 2014-2015 (objectif) : 75
b) Renforcement des échanges d'informations et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans des domaines prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire	b) i) Pourcentage des États membres qui estiment que la collaboration à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international s'est intensifiée entre les États membres, la société civile et les autres partenaires de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 15 2012-2013 (estimation) : 40 2014-2015 (objectif) : 60 ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires en Asie de l'Est et du Nord-Est qui participent aux activités d'échange d'informations organisées par la CESAP *Mesure des résultats* 2010-2011 : 2 institutions partenaires 2012-2013 (estimation) : 6 institutions partenaires 2014-2015 (objectif) : 6 institutions partenaires

Produits

19.79 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Documentation destinée aux organes délibérants (CESAP) : rapports sur les différents choix politiques et programmatiques possibles concernant les nouvelles questions de développement économique et social qui se posent en Asie de l'Est et du Nord-Est (2);

ii) Groupes spéciaux d'experts : groupe d'experts sur l'amélioration de la coopération en matière de commerce et de transit transfrontières, l'objectif étant de répondre aux besoins de développement propres aux pays sans littoral conformément aux objectifs de

développement adoptés au niveau international, dont ceux du Millénaire (12 participants) (1); groupe d'experts sur le renforcement d'une coopération économique sans exclusive entre les principales parties prenantes (12 participants) (1); réunion sous-régionale sur l'exécution des programmes de développement durable en Asie de l'Est et du Nord-Est (1);

iii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (2); réunion consultative sous-régionale pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications isolées : intégration sous-régionale en Asie de l'Est et du Nord-Est (1);

ii) Expositions, visites guidées, conférences : exposition, visite guidée ou conférence visant à promouvoir les activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est (1);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents visant à promouvoir la réalisation dans la sous-région d'un programme de développement durable privilégiant la dimension humaine (2);

iv) Activités techniques : site Web sur le partage des connaissances en matière de politiques et de bonnes pratiques de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires), projets opérationnels : renforcement des capacités dont disposent les États membres pour élaborer et mettre en œuvre des programmes sous-régionaux conformes au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable afin d'améliorer la sécurité énergétique et la durabilité écologique, notamment dans le cadre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (1); amélioration de la capacité des responsables politiques et des praticiens d'élaborer et de mettre en application des politiques conçues pour renforcer la protection sociale et rendre les groupes défavorisés moins vulnérables (1); amélioration de la capacité qu'ont les États membres et les praticiens de remédier aux conséquences socioéconomiques et environnementales des catastrophes dues à des risques multiples et de recenser les grandes options concernant la mise en place de mécanismes de coopération à l'échelle d'une ou plusieurs sous-régions aux fins de réduire les risques associés aux catastrophes (1); renforcement des moyens dont disposent les praticiens et les experts pour améliorer la connectivité à l'échelle sous-régionale, en vue de stimuler la coopération économique, y compris le commerce et les investissements, entre les pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est (1).

Tableau 19.30 **Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 2**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	1 483,8	1 483,8	5	5
Autres objets de dépense	245,3	281,9	–	–
Total partiel	**1 729,1**	**1 765,7**	**5**	**5**
Ressources extrabudgétaires	2 766,7	3 471,9	9	9
Total	**4 495,8**	**5 237,6**	**14**	**14**

19.80 Un montant de 1 765 700 dollars, représentant une augmentation de 36 600 dollars par rapport à l'exercice précédent, couvrira le coût de cinq postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-2 et 1 AL), soit 1 483 800 dollars, ainsi que les autres dépenses, qui s'élèvent à 281 900 dollars et sont nécessaires au titre des services de consultants et d'experts, des voyages, des services contractuels, des fournitures et des accessoires, et du mobilier et du matériel. Cette augmentation s'explique essentiellement par la réaffectation à d'autres bureaux de ressources du secrétariat de la CESAP (Bangkok) relevant de l'appui au programme, dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des bureaux sous-régionaux dans le domaine de l'informatique.

19.81 S'ajoutant aux ressources prévues au budget ordinaire pour l'exercice 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 3 471 900 dollars, en augmentation de 705 200 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettront d'exécuter le programme de travail et de mener les activités prévues dans les domaines prioritaires définis par les États membres, tels que le vieillissement de la population, les jeunes, la facilitation du commerce, les innovations et les technologies vertes, et les statistiques relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement, au moyen d'ateliers, de consultations sur les politiques à adopter, de séminaires et de réunions d'experts de la plateforme de partage des connaissances, de lettres d'information et de diverses publications. L'augmentation tient aux nouvelles activités prévues dans le cadre des projets opérationnels, notamment celles liées au Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement.

Composante 3
Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 515 400 dollars

Tableau 19.31 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Intervenir utilement dans les domaines prioritaires pour la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale en élaborant et en appliquant des politiques de développement durable et partagé qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités qu'ont les États membres de la CESAP d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, y compris en rapport avec la problématique hommes-femmes, qui portent sur la facilitation des transports et du commerce et sur l'eau, l'énergie et l'environnement	a) Augmentation du pourcentage de participants qui estiment que les activités de la CESAP sont pertinentes et utiles pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes, y compris en rapport avec la problématique hommes-femmes, visant des domaines prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : non disponible 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 70
b) Renforcement des échanges d'informations et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans des domaines prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire	b) i) Pourcentage des États membres qui estiment que la collaboration aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international s'est intensifiée entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Nord et en Asie centrale *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : non disponible 2012-2013 (estimation) : 40 2014-2015 (objectif) : 60 ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires en Asie du Nord et en Asie centrale qui participent aux activités d'échange d'informations organisées par la CESAP *Mesure des résultats* 2010-2011 : non disponible 2012-2013 (estimation) : 4 institutions partenaires 2014-2015 (objectif) : 6 institutions partenaires

Produits

19.82 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Documentation destinée aux organes délibérants (CESAP) : rapports sur les différents choix politiques et programmatiques possibles concernant les nouvelles questions de développement économique et social qui se posent en Asie du Nord et en Asie centrale (2);

ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts sur les thèmes prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale (1); réunion sous-régionale sur l'exécution des programmes de développement durable en Asie du Nord et en Asie centrale (1);

iii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA), en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Connecting the subregion*, note d'information sur la politique socioéconomique relative à un programme de développement durable privilégiant la dimension humaine (2);

ii) Activités techniques : site Web sur le partage des connaissances en matière de politiques et de bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :

i) Stages, séminaires et ateliers : Forum économique du SPECA (50 participants) (1);

ii) Projets opérationnels, projets de coopération technique : renforcement des politiques nationales de développement visant à réaliser les objectifs arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire (1); renforcement des capacités nécessaires pour remédier aux problèmes relatifs à l'eau et à l'énergie en Asie du Nord et en Asie centrale (1); renforcement de la capacité de faire face aux conséquences socioéconomiques et environnementales des catastrophes dues à des risques multiples et de recenser les grandes options en matière de coopération à l'échelle d'une ou plusieurs sous-régions dans ce domaine (1); renforcement de la coopération économique en Asie du Nord et en Asie centrale grâce à l'amélioration de la connectivité à l'échelle sous-régionale et avec l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (1).

Tableau 19.32 **Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 3**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	1 039,3	1 238,6	4	4
Autres objets de dépense	255,8	276,8	–	–
Total partiel	**1 295,1**	**1 515,4**	**4**	**4**
Ressources extrabudgétaires	327,6	393,9	–	3
Total	**1 622,7**	**1 909,3**	**4**	**7**

19.83 Un montant de 1 515 400 dollars, représentant une augmentation de 220 300 dollars par rapport à l'exercice précédent, couvrira le coût de quatre postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-2 et 1 AN), soit 1 238 600 dollars, ainsi que les autres dépenses, qui s'élèvent à 276 800 dollars et sont nécessaires au titre des services de consultants et d'experts, des voyages, des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement, des fournitures et des accessoires, et du mobilier et du matériel. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants : a) l'effet report de la création d'un poste D-1 pendant l'exercice 2012-2013 conformément à la résolution 66/246 de l'Assemblée générale; b) la réaffectation à d'autres bureaux de ressources du secrétariat de la CESAP (Bangkok) relevant de l'appui au programme, dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des bureaux sous-régionaux dans le domaine de l'informatique.

19.84 S'ajoutant aux ressources prévues au budget ordinaire pour l'exercice 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 393 900 dollars, en augmentation de 66 300 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettront d'exécuter le programme de travail et de financer un programme régional visant à renforcer la capacité qu'ont les États de la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, dont les États membres du SPECA, de recenser les problèmes les plus urgents en matière de développement social et économique et d'y remédier, de promouvoir le partage de connaissances, la coordination et l'échange de bonnes pratiques et politiques entre les États membres. L'augmentation tient à l'intensification des activités prévues dans le cadre des projets opérationnels, notamment celles portant sur la connectivité intrarégionale.

Composante 4
Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 405 100 dollars

Tableau 19.33 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Intervenir utilement dans les domaines prioritaires pour la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest en élaborant et en appliquant des politiques de développement durable et ouvert à tous qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux du Millénaire

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités qu'ont les États membres de la CESAP en Asie du Sud et en Asie du Sud-Ouest d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes et politiques de développement tenant compte de leurs principaux problèmes de développement, et de tirer parti des possibilités de la coopération régionale et de la coopération Sud-Sud en s'intéressant avant tout aux pays de la sous-région ayant des besoins particuliers	a) i) Augmentation du pourcentage de participants qui estiment que les activités de la CESAP sont pertinentes et utiles pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant des domaines prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 50 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 70

	ii) Augmentation du nombre de références aux travaux sous-régionaux de la CESAP dans les grands médias de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Ouest *Mesure des résultats* (Nombre de citations) 2010-2011 : 20 2012-2013 (estimation) : 60 2014-2015 (objectif) : 100
b) Renforcement des échanges d'informations et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans des domaines prioritaires en Asie du Sud et en Asie du Sud-Ouest, aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Pourcentage des États membres qui indiquent que la collaboration aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement s'est intensifiée entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Sud et en Asie du Sud-Ouest *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 15 2012-2013 (estimation) : 40 2014-2015 (objectif) : 60 ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires en Asie du Sud et en Asie du Sud-Ouest qui participent aux activités d'échange d'informations organisées par la CESAP *Mesure des résultats* 2010-2011 : 2 2012-2013 (estimation) : 6 2014-2015 (objectif) : 8

Produits

19.85 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques face aux questions de développement économique et social qui se posent en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2);

ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur la coopération régionale visant le développement inclusif et durable en Asie du Sud et du Sud-Ouest (20 participants) (1); réunion sous-régionale sur la réalisation du développement durable en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Regional Cooperation for Inclusive and Sustainable Development: South and South-West Asia Development Report 2014-15* (1); série de monographies : *South and South-West Asia Development Papers* (2);

ii) Activités techniques : notes d'orientation de la CESAP sur certaines priorités de développement économique et social dans la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (2); page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (mise à jour régulière en 2014 et 2015) (2);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *ESCAP South and South-West Asia Development Monitor: sharing good practices on development* (bulletin d'information électronique) (4 par an) (2);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) : Projets opérationnels : projets de coopération technique : renforcement institutionnel et développement des capacités pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement économique et social dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); renforcement institutionnel et développement des capacités pour améliorer la résilience face aux chocs exogènes et renforcer la sécurité énergétique et alimentaire (1); renforcement de la capacité des décideurs et des praticiens à formuler et mettre en œuvre des politiques socioéconomiques nationales intégrées visant à renforcer la protection sociale et à réduire la vulnérabilité des groupes défavorisés (1); renforcement du commerce et des investissements grâce à des couloirs de connectivité entre l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et les autres sous-régions (1).

Tableau 19.34 **Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 4**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	1 547,3	2 080,6	5	7
Autres objets de dépense	287,0	324,5	–	–
Total partiel	**1 834,3**	**2 405,1**	**5**	**7**
Ressources extrabudgétaires	247,7	269,9	–	2
Total	**2 082,0**	**2 675,0**	**5**	**9**

19.86 Le montant de 2 405 100 dollars demandé, qui représente une augmentation de 570 800 dollars, permettrait de financer sept postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 1 AL) à hauteur de 2 080 600 dollars et de pourvoir aux autres objets de dépenses à hauteur de 324 500 dollars, à savoir les honoraires des consultants et des experts, les frais de voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel. L'augmentation est due : a) à un gain de poste P-2 par transfert à partir du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive); b) à un gain de poste P-4 par transfert à partir du sous-programme 2 (Commerce et investissement); c) au transfert

de ressources relevant de l'appui au programme, dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des bureaux sous-régionaux dans le domaine de l'informatique grâce à la réaffectation de ressources du secrétariat de la CESAP, à Bangkok, aux autres bureaux.

19.87 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 269 900 dollars (soit une augmentation de 22 200 dollars) viendraient compléter les ressources prévues au budget ordinaire pour l'exécution du programme de travail. Elles porteraient notamment sur : a) le comblement des lacunes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (pauvreté et domaines connexes); b) le développement des infrastructures (transport notamment); c) la facilitation du commerce et des transports (connectivité, coopération économique régionale notamment); d) la réduction des risques de catastrophe (sécheresses, tremblements de terre); e) la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire. L'augmentation prévue tient à l'accroissement, pendant l'exercice, de l'activité relative à la connectivité et à l'intégration économique régionale.

Composante 5
Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 800 dollars

Tableau 19.35 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Intervenir utilement dans les domaines prioritaires pour la sous-région de l'Asie du Sud-Est en élaborant et en appliquant des politiques de développement durable et ouvert à tous qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux du Millénaire

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités qu'ont les États membres de la CESAP en Asie du Sud-Est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes de développement pour régler leurs principaux problèmes de développement, en s'intéressant avant tout aux pays de la sous-région ayant des besoins particuliers	a) Augmentation du pourcentage de participants qui estiment que les activités de la CESAP sont pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant des domaines prioritaires en Asie du Sud-Est *Mesure des résultats* (En pourcentage) 2010-2011 : 50 2012-2013 (estimation) : 70 2014-2015 (objectif) : 75
b) Renforcement des échanges d'informations et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans des domaines prioritaires en Asie du Sud-Est, aux fins de la réalisation des	b) Augmentation du nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP qui associent les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Sud-Est

objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement	*Mesure des résultats* 2010-2011 : 2 2012-2013 (estimation) : 4 2014-2015 (objectif) : 6

Produits

19.88 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

i) CESAP : documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Sud-Est (2);

ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion sous-régionale sur la réalisation du développement durable en Asie du Sud-Est (1);

b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) : projets opérationnels : projet de coopération technique : maximalisation des retombées économiques et sociales de la communauté économique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans les pays les moins avancés de l'Asie du Sud-Est (1).

Tableau 19.36 **Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 5**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	9,8	9,8	–	–
Total	**9,8**	**9,8**	**–**	**–**

19.89 Le montant de 9 800 dollars proposé au titre des autres objets de dépense servira à financer : les voyages aux fins de consultations avec le secrétariat de l'ASEAN sur des problèmes techniques d'intérêt commun (dont les initiatives de réduction des risques de catastrophe) en vue de l'élaboration d'initiatives conjointes; les services contractuels nécessaires à la production du rapport annuel sur les défis économiques et sociaux dans les pays de l'ASEAN.

Facteurs externes

19.90 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints; c) les fonds

extrabudgétaires mobilisés sont suffisants pour que les activités de coopération technique aient le rayonnement et l'ampleur nécessaires.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 41 428 200 dollars

19.91 L'appui au programme relève de la responsabilité des services suivants : a) la Division de la planification des programmes et des partenariats, pour les fonctions relatives à la planification, au suivi et à l'évaluation du programme, à la coopération technique et à la mobilisation des ressources, à la coordination interorganisations et aux partenariats; b) la Division de l'administration, pour les fonctions concernant les services financiers et le budget, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'informatique et des télécommunications et les services centraux d'appui; c) le Service des conférences et de la documentation, pour les fonctions relatives aux services d'interprétation, de traduction et d'édition, à la reproduction des documents et à la Bibliothèque.

Produits

19.92 Au cours de l'exercice 2014-2015, la Division de la planification des programmes et des partenariats s'attachera avant tout, sous l'autorité du Secrétaire exécutif adjoint (Programme), à améliorer la pertinence et la portée de l'action de la CESAP grâce à une approche plus stratégique de la planification du programme et des projets axée sur les résultats, un renforcement du suivi et de l'évaluation des résultats, une plus grande coopération technique et une meilleure planification du développement des capacités en ce qui concerne la mobilisation des ressources, ainsi qu'un renforcement de la collaboration avec les partenaires de développement. Les produits correspondants sont les suivants :

a) Planification du programme : la Division donne des instructions relatives à la planification du programme, assure une formation concernant les sous-programmes de la CESAP et contribue à l'élaboration de cadres stratégiques, de programmes de travail et des budgets correspondants; elle fournit des conseils et une assistance aux divisions techniques et aux bureaux sous-régionaux pour leur permettre d'élaborer des documents de réflexion de meilleure qualité sur le renforcement des capacités, ces documents devant avoir un rapport clair avec les activités normatives et analytiques de la CESAP, et contribuer à l'approche par programmes menée globalement par la Commission, ainsi qu'aux réalisations escomptées; elle procède à des évaluations et veille à l'assurance qualité des documents relatifs au projet de renforcement des capacités; elle gère le programme ordinaire de coopération technique et le Compte de l'ONU pour le développement; elle assure le suivi de la mise en œuvre du projet et du programme de travail, y compris l'établissement de directives concernant les instruments et les méthodes de gestion axée sur les résultats; elle fournit des conseils et une assistance pour l'établissement de rapports sur l'exécution des programmes et l'utilisation du système intégré d'information sur les réunions et la documentation; elle assure la coordination entre les bureaux chargés de la planification des programmes au sein des différentes commissions régionales et avec d'autres entités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, en vue d'effectuer des programmations conjointes et de coordonner et d'harmoniser les travaux; elle assure le service des sessions annuelles de la Commission, y compris pour des questions relatives à la planification, au suivi et à l'évaluation du programme, et aux projets de résolution;

b) Mobilisation des ressources et partenariats : la Division poursuit l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des ressources pour la CESAP en vue d'élargir les

sources de financements destinés à la coopération technique; elle analyse l'aide au développement et l'évolution du comportement des donateurs et organise des consultations avec les donateurs et les partenaires; elle gère l'application des mémorandums d'accord avec les partenaires de développement; elle assure la coordination interorganisations avec d'autres partenaires du système des Nations Unies, notamment en fournissant des services de secrétariat pour les réunions du Mécanisme de coordination régionale et des chefs de secrétariat; elle contribue, en tant qu'organisme non résident, aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et à d'autres démarches connexes, afin d'établir des liens entre l'action de la CESAP et celle des équipes de pays des Nations Unies; elle assure le service des sessions annuelles de la Commission en ce qui concerne l'établissement de rapports sur la mobilisation des ressources et les annonces de contributions;

c) Évaluation : la Division fournit une formation et un appui concernant l'évaluation de la mise en œuvre des programmes, gère et conduit des évaluations stratégiques et fournit une aide en matière d'assurance qualité pour des évaluations, y compris en aidant à formuler les réponses de la direction aux conclusions issues des évaluations, et assure le service des évaluations effectuées par le Bureau des services de contrôle interne dans les domaines relevant de la coordination des programmes.

19.93 La Division de l'administration, sous l'autorité du Secrétaire exécutif adjoint (Opérations), continue de s'attacher avant tout à améliorer l'appui qu'elle fournit à la direction exécutive de la manière suivante : a) elle aide le Secrétaire exécutif à atteindre les objectifs dans le domaine des ressources humaines et en appliquant à la gestion des ressources humaines les mesures de réforme présentées par le Secrétaire général en vue de créer une main-d'œuvre plus mobile, plus adaptable et plus polyvalente par une planification judicieuse des effectifs, une gestion avisée des ressources allouées au perfectionnement du personnel et une administration efficace de la rémunération et des prestations; b) elle améliore la gestion des ressources informatiques et renforce l'infrastructure technologique en vue de la mise en place du progiciel de gestion intégré; c) elle assure une gestion plus rigoureuse des ressources financières et budgétaires en mettant en place des procédures d'approbation détaillées pour tous les comptes, en veillant au respect des procédures de paiement, dont les rémunérations, et en préparant le terrain pour l'application des normes IPSAS; d) elle veille au bon entretien et à la bonne utilisation des bâtiments et à la fourniture de prestations de voyage, d'achats et de services centraux d'appui. De son côté, le Service des conférences et de la documentation continue de fournir des services d'édition, de traduction et d'interprétation dans les quatre langues de travail de la CESAP. Plus précisément, les produits de l'exercice 2014-2015 seront les suivants :

a) Administration générale : la Division gère et coordonne toutes les activités administratives; elle élabore les politiques relatives à l'utilisation des ressources humaines, financières et techniques, et à l'utilisation de l'infrastructure; elle fixe les orientations en matière de gestion et d'administration; elle entretient de bonnes relations avec le pays hôte; elle donne des orientations opérationnelles et apporte son concours à la tenue des réunions, à l'organisation de visites de dignitaires et à l'utilisation des salles de conférence; elle participe aux opérations d'achat, notamment en fournissant des conseils sur l'application des procédures complexes qui régissent ce domaine;

b) Gestion des ressources humaines : la Division fournit des conseils concernant l'interprétation du Statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; elle fournit des conseils stratégiques concernant la planification des effectifs, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'organisation des carrières, ainsi que la gestion des aptitudes, la rétention du personnel et la cessation de service, en vue de constituer une main-d'œuvre internationale, dynamique et adaptable, dotée des compétences nécessaires pour atteindre les

objectifs fixés par l'Organisation et assurer un fonctionnement efficace; elle recrute les consultants et les vacataires; elle assure des services d'hygiène du travail et dirige les démarches destinées à promouvoir et maintenir une bonne capacité de réaction face aux risques de pandémie; elle gère les indemnités et les prestations; elle gère l'administration de la justice, y compris en matière disciplinaire;

c) Gestion financière et budgétaire : la Division fournit des conseils concernant l'interprétation du Statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; elle donne des conseils sur les moyens d'utiliser efficacement les ressources disponibles et d'employer les services financiers fournis par d'autres organismes des Nations Unies partenaires; elle gère les relations avec les banques; elle approuve les dépenses conformément aux procédures établies; elle tient tous les comptes et établit les états financiers; elle effectue tous les paiements, y compris le versement des traitements et le règlement des fournisseurs et autres tiers; elle assure les services de trésorerie, en consultation avec la Trésorerie du Siège de l'ONU; elle surveille et contrôle l'utilisation des ressources financières dont elle a la responsabilité et établit notamment les rapports sur l'exécution du budget; elle exerce une autorité centrale pour la certification des dépenses conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière; elle alloue des fonds, crédits ou subventions et gère les comptes spéciaux; elle entretient des relations de travail efficaces avec les vérificateurs internes et externes et supervise la mise en œuvre des recommandations issues de leurs travaux; elle prépare le terrain pour les normes IPSAS et en assure la mise en œuvre;

d) Gestion des ressources informatiques et des télécommunications : la Division donne des conseils sur la fourniture et l'utilisation des outils informatiques, en tenant dûment compte de la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications de l'Organisation (mises à niveau et mises à jour obligatoires des logiciels et matériels informatiques et du matériel de télécommunications notamment); elle assure le développement et la maintenance de logiciels locaux; elle assure, en collaboration avec le Siège, la coordination des exigences opérationnelles relatives à la mise en place du nouveau progiciel de gestion intégré;

e) Services centraux d'appui : la Division assure au moindre coût la gestion et l'entretien de toutes les installations (conseils, études de faisabilité, conception et mise en œuvre concernant les grosses réparations, les rénovations et les projets de construction, notamment les projets d'écoconstuction); elle s'occupe des voyages, donnant notamment des conseils sur les modalités d'application des procédures complexes régissant les prestations de voyage remboursables et sur la façon d'interpréter la réglementation en la matière; elle fournit des services d'appui continus aux bureaux sous-régionaux et aux instituts régionaux; elle assure des services d'entreposage et de gestion des stocks et des services de courrier, de valise diplomatique et de coursier;

f) Services de conférence et de documentation : la Division assure des services d'édition, d'interprétation, de traduction et de traitement de texte dans les quatre langues de travail de la CESAP, y compris le traitement des documents et les services de reproduction;

g) Bibliothèque : la Division fournit des services de bibliothèque et de gestion des connaissances, ainsi que des conseils et des services de formation en fonction du programme de travail du secrétariat de la CESAP et des besoins du personnel des organismes des Nations Unies à Bangkok et des secteurs public et privé.

Tableau 19.37 **Ressources nécessaires : appui au programme**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2012-2013*	*2014-2015 (avant actualisation des coûts)*	*2012-2013*	*2014-2015*
Budget ordinaire				
Postes	35 389,0	32 921,6	194	180
Autres objets de dépense	9 745,1	8 506,6	–	–
Total partiel	**45 134,1**	**41 428,2**	**194**	**180**
Ressources extrabudgétaires	5 794,8	5 796,6	29	28
Total	**50 928,9**	**47 224,8**	**223**	**208**

19.94 Le montant de 41 428 200 dollars demandé, qui représente une diminution de 3 705 900 dollars, permettrait de financer 180 postes (2 D-1, 7 P-5, 19 P-4, 13 P-3, 7 P-2, 2 AN et 130 AL) à hauteur de 32 921 600 dollars et de pourvoir aux autres objets de dépense à hauteur de 8 506 600 dollars, à savoir le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les honoraires des consultants, les frais de voyage, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les dépenses de représentation, les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel. La diminution nette est due principalement : a) à la suppression de cinq postes d'agent local de la Division de l'administration, comme suite au rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire, comme il est indiqué au tableau 19.7 du présent rapport; b) à la suppression de quatre postes P-3 et de quatre postes d'agent local du Service des conférences et de la documentation, conformément à la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, tel qu'indiqué au point 2 du tableau 19.6 du présent rapport; c) à la perte d'un poste P-2 par transfert de la Bibliothèque à la composante Direction exécutive et administration; d) au transfert au sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement) de ressources relevant d'objets de dépense autres que les postes, dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des bureaux sous-régionaux dans le domaine de l'informatique grâce à la réaffectation de ressources du secrétariat de la CESAP, à Bangkok, aux autres bureaux; e) à la suppression d'un financement ponctuel effectué dans le cadre des incidences financières concernant l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies faisant suite à la résolution 66/247 de l'Assemblée générale, partiellement compensée par le reclassement d'un poste P-3 au niveau P-4 au sein de la Section de la gestion de l'information, des communications et de la technologie.

19.95 Pendant l'exercice 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 5 796 600 dollars (soit une augmentation de 1 800 dollars) permettront d'apporter un appui au programme pour la mise en œuvre de projets financés par des ressources extrabudgétaires au titre du programme de travail, de fournir des services d'appui administratif aux institutions régionales et aux bureaux sous-régionaux de la CESAP, ainsi qu'un appui administratif à d'autres entités des Nations Unies hébergées dans le complexe de la CESAP. Les ressources prévues sont essentiellement destinées aux traitements et aux locaux du personnel dont les postes sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires dans les domaines des ressources humaines, des services financiers, de la planification des programmes, de la mobilisation des ressources et des partenariats, ainsi que d'autres services d'appui, et visent également à ce que les activités financées par des ressources extrabudgétaires bénéficient de services d'appui adéquats.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015

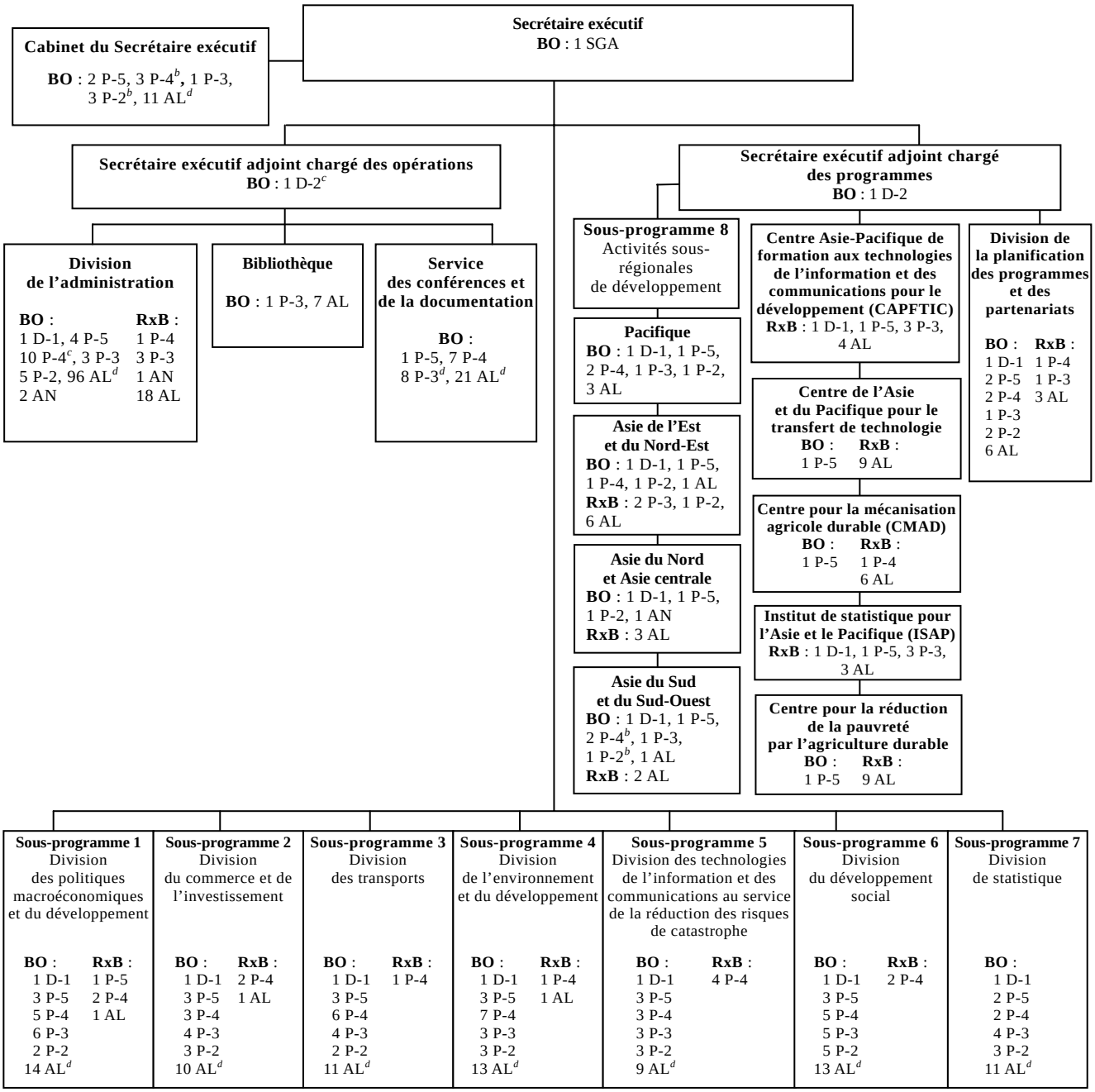

[a] Nouveau poste.
[b] Gain de poste par transfert.
[c] Reclassement.
[d] Suppression.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/66/7, titre V)	
Sans élever d'objection à la suppression proposée de ces postes, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de faire le nécessaire pour en atténuer les éventuelles conséquences et de lui en rendre compte dans le rapport sur l'exécution du budget-programme de 2012-2013, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale sur le multilinguisme (par. V.47).	L'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 66/246, de ne pas approuver la suppression des postes linguistiques pour l'exercice biennal 2012-2013. Pour l'exercice biennal 2014-2015, il est proposé de supprimer 4 postes P-3 (traducteur/interprète) et 4 postes d'agent local (assistant des services linguistiques) en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale. La suppression proposée serait en partie compensée par une augmentation des crédits au titre du personnel temporaire pour les réunions, afin de s'assurer que les services requis pour la tenue des réunions prescrites continuent d'être offerts pour toutes les langues. Le volume des publications soumises aux services d'édition fera l'objet d'un contrôle plus strict. Pour assurer la qualité des documents et le respect des délais, il faudra répartir de façon équilibrée le volume de travail traité en interne et celui confié à des traducteurs et réviseurs externes expérimentés issus de réseaux fiables. L'organisation du travail du Groupe du contrôle des documents sera adaptée pour permettre un contrôle accru en amont.

Annexe III

Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015

A/66/6 (Sect. 19), paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
Sous-programme 1, Politique macroéconomique et développement sans exclusive			
19.33 b) i)	*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique : actualisation de fin d'année*	2	Simplifié; englobé dans le produit intitulé *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, y compris sa présentation officielle (actualisation de fin d'année publiée sous forme électronique) [voir par. 19.42 b) i)]
19.33 b) iv)	Série de documents de travail en ligne sur les politiques macroéconomiques et le développement sans exclusive (semestrielle)	2	Déplacé de la catégorie documentation technique à la catégorie publication en série, dans le cadre de la série des documents de travail de la CESAP [voir par. 19.42 b) i)]
Total partiel		**4**	
Sous-programme 3, Transports			
19.48 a) iii)	Forum des ministres asiatiques des transports : séances plénières (6) (2013)	6	Réalisé; les séances plénières du Forum des ministres asiatiques des transports (6) (2013) auront lieu du 4 au 6 novembre 2013. Ce forum se réunira tous les cinq ans.
19.48 b) iii)	Fiche statistique sur les transports dans la région de l'Asie et du Pacifique	1	Simplifié; ce produit sera traité dans la publication *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (2014-2015) [voir par. 19.52 b) i)]
19.48 b) iii)	Scénarios pour des transports durables	1	Simplifié; ce produit sera traité dans la publication *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (2014-2015) [voir par. 19.52 b) i)]
19.48 b) iii)	Mise à jour de supports de formation en ligne sur les partenariats entre les secteurs public et privé	1	Simplifié; cette activité sera intégrée à un projet de coopération technique visant à renforcer les moyens pour les États membres de mobiliser des financements auprès de sources diverses, du secteur privé notamment, pour développer les infrastructures de transport (1) (2012-2013) [voir par. 19.52 c)]
19.48 b) iii)	Actualisation du modèle temps/coût-distance pour l'analyse des couloirs de transport	1	Achevé
19.48 b) iii)	Mise à jour des supports de formation sur le transport multimodal et la logistique	1	Achevé
Total partiel		**11**	

A/66/6 (Sect. 19), paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
Sous-programme 4, Environnement et développement			
19.54 a) iii)	Comité de l'environnement et du développement : séances plénières (6) (2013)	6	Pour l'exercice 2014-2015, une réunion régionale de préparation de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement, qui se tiendra en 2015, remplacera les séances du Comité de l'environnement et du développement.
19.54 a) iii)	Comité de l'environnement et du développement : rapport du Comité de l'environnement et du développement	1	Pour l'exercice 2014-2015, une réunion régionale de préparation de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement, qui se tiendra en 2015, remplacera les séances du Comité de l'environnement et du développement.
19.54 a) iii)	Comité de l'environnement et du développement : rapport sur d'importantes questions relatives à l'environnement et au développement	1	Pour l'exercice 2014-2015, une réunion régionale de préparation de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement, qui se tiendra en 2015, remplacera les séances du Comité de l'environnement et du développement.
19.54 b) i)	*State of Asian Cities Report* (2012)	1	Appui des partenaires et financement au moyen des ressources extrabudgétaires incertains
Total partiel		**9**	
Sous-programme 5, Technologies de l'information et des communications, et réduction et gestion des risques de catastrophe			
19.61 b) ii)	Norme nationale d'aptitude quant au renforcement des moyens humains dans le domaine des technologies de l'information et des communications (1)	1	Achevé
Total partiel		**1**	
Sous-programme 7, Statistiques			
19.76 b) iv)	Études sur les indicateurs de développement, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, avec une attention particulière aux pays ayant des besoins particuliers (2)	2	Simplifié; englobé dans le produit intitulé « Informations statistiques sur la région, notamment sur les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, et études sur les indicateurs de développement, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et à la qualité de la croissance (2014, 2015) (2) » pour l'exercice biennal 2014-2015
Total partiel		**2**	
Total		**27**	